

Jeudi 30 janvier

Centre d'études acadiennes
Bibliothèque Champlain

(3)

Assemblée générale de la FEUM

Voir page 3



Le lundi 27 janvier 1986

Vol. 14 no. 3

Recommandation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Une médiocre augmentation de 4,2 p. cent

■ La FEUM prend position

La Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CERSPM) recommande une augmentation de subvention de 4,2 p. cent pour le fonctionnement des universités pour 1986-87.

Selon le président de la FEUM, M. Bernard Lord, cette augmentation est nettement insuffisante et risque d'entraîner inévitablement une hausse des frais de scolarité pour la prochaine année universitaire. M. Lord soutient également que la CERSPM ne tient aucunement compte de la qualité des programmes, de l'accroissement du nombre d'étudiants, du soutien technique et du matériel d'enseignement et de recherche.

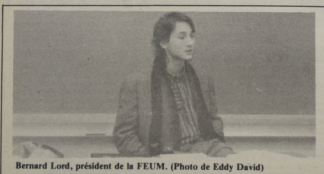
Voir page 2



Le rapport financier 1986-87 de la CERSPM. (Photo de Jean Berthélimé)

Les "D.J." du Kacho travaillent à perte

Voir page 2



Bernard Lord, président de la FEUM. (Photo de Eddy David)

Réunion régulière du c.a. de la FEUM 8 représentants ignorent leur responsabilité

■ Le président de la FEUM manifeste vivement son mécontentement

Voir page 2

Victoire sanglante des Aigles Bleus

■ Photo-reportage à la page 13

C'est sous une pluie battante de coups vicieux que s'est terminé le match tant attendu remporté par les Aigles Bleus 5 à 1 aux dépens des méchants Panthers de l'Île-du-Prince-Édouard, présenté vendredi à l'arena J.L. Lévesque.

En effet, on devait s'y attendre puisqu'avec seulement 27 secondes à faire au deuxième engagement, l'arbitre de la partie, Dave Mc Manus, avait décidé d'arrêter la rencontre pour laisser les esprits se refroidir durant le deuxième entracte.

Mais avec seulement 2:18 secondes à faire au match, le tout à éclat et les deux bancs se sont vidés. À partir de ce moment, la rencontre s'est rapidement transformée en un gala de boxe. Plusieurs joueurs, notamment Serge Amyot, le capitaine Alain St-Amant, Eric Cormier, et même le gardien Quigley ont livré de violents combats réservés aux "hommes" seulement car les coups pleuvaient de tous côtés.

Nulle doute que les deux formations verront leurs effectifs réduits considérablement lors de leur prochain match car plusieurs suspensions sont à prévoir.

Les marqueurs des Aigles ont été Claude Lefebvre avec un double, Serge Amyot, Eric Cormier et François Boudreau.



Le match de hockey s'est vite transformé en un match de boxe. (Photo de Gino Chiasson)

CESPM

Réactions de la FEUM

Dans son rapport annuel "Plan financier 1986-87" déposé le 17 janvier dernier, la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM), recommande une augmentation de subvention de 4,2 p. cent pour le fonctionnement des universités.

Lise Michaud

"Cette augmentation est nettement insuffisante pour maintenir une formation de qualité et l'améliorer", a déclaré le président de la FEUM, M. Bernard Lord, vendredi dernier, lors d'une conférence de presse. Selon M. Lord, cette recommandation semble indiquer que la CESPM est beaucoup plus préoccupée par la réduction des déficits gouvernementaux que par l'étude

et la recommandation de niveaux de financement qui assureraient le développement et le maintien d'un système d'éducation post-secondaire de qualité et accessible à tous. "Si le rôle de la CESPM est maintenant de défendre les budgets des gouvernements auprès des communautés universitaires et auprès de la communauté en général, elle n'a plus de raison d'exister", a-t-il lancé.

Par ailleurs, on constate certaines contradictions dans les affirmations de la CESPM. Dans le communiqué de presse accompagnant le rapport, la CESPM indique que "les recommandations financières de la Commission ont été formulées dans le contexte de l'importance des établissements post-secondaires envers le développement

économique et social de la région, des pressions exercées sur les établissements par les niveaux d'inscriptions élevées". Or, selon le rapport, "la Commission ne recommande pas d'augmentation en rapport avec le nombre accru des inscriptions".

D'autre part, le président de la FEUM croit que la CESPM recommande des niveaux de subvention mal calculés et insuffisants qui affectent négativement la qualité de l'enseignement post-secondaire offert par les universités au Nouveau-Brunswick et aux Maritimes. "Ce genre de fonctionnement et de recommandations est inacceptable et doit cesser. Le système d'éducation et l'avenir de la société de la province sont trop importants pour être à la merci de telles situations", a-t-il déclaré.

Dans un autre ordre d'idées, M. Lord considère que les administrateurs des universités ne font pas assez d'efforts pour convaincre le gouvernement et la

CESPM de leurs besoins et pour sensibiliser le public à la nécessité et aux bienfaits des universités.

Le président de la FEUM souhaite que le gouvernement verra les dangers de ne pas assurer une formation adéquate à ses citoyens et par conséquent, qu'il augmentera les subventions à des niveaux plus élevés que la CESPM le recommande. M. Lord a également souligné qu'il espérait rencontrer les représentants de la CESPM afin de discuter davantage de leur rapport.

"Il est temps, s'il n'est déjà pas trop tard, que la CESPM et les gouvernements des provinces Maritimes, dont le gouvernement du N.-B., se penchent plus sérieusement sur la question du financement des universités et sur l'avenir du système d'éducation post-secondaire qui, inévitablement, affectera l'avenir de la société du N.-B." a-t-il conclu.



Réunion du c.a. de la FEUM

Une autre réunion est annulée

La réunion du conseil d'administration de la FEUM, qui se tenait à la faculté des arts jeudi dernier, a encore une fois dû être annulée. Le manque de participation de certains membres du C.A. et de l'exécutif de la FEUM fut encore le point culminant de la réunion.

Rémi Duguay

Pendant la réunion informelle, qui a duré une trentaine de minutes, le président de la FEUM, M. Bernard Lord, a déclaré que l'augmentation de la cotisation étudiante pourrait être de 135. De ce montant, 5,50\$ serait octroyé à la radio étudiante, CKUM, ce qui aurait pour effet de doubler la subvention présente-ment allouée par la FEUM. Le reste de l'augmentation pourrait être versée aux facultés et écoles, si le besoin financier se fait sentir.

Après avoir annoncé une prochaine réunion du C.A. de la FEUM pour le mardi 28 janvier prochain, M. Bernard Lord a fait savoir son mécontentement face à certains membres de son exécutif. "Je trouve déplorable que certains membres de mon exécutif, tel M. Fernand Basque, manque une réunion de la sorte pour aller jouer au hockey", a ajouté M. Lord. Selon lui, M. Basque pourrait améliorer un peu plus d'intérêt envers son poste. Le président de la FEUM a par la suite ajouté qu'avec tous les bénéfices que reçoit M. Basque en termes de bourses d'études et



Fernand Basque

de réduction de frais de scolarité, ce dernier pourrait au moins assister aux réunions. "Il mérite de se faire taper sur les doigts", a-t-il conclu.

"J'espère que la prochaine réunion sera plus productive", a ajouté M. Lord. Les membres du conseil d'administration ont soutenu de plus en plus cette opinion. Avec deux réunions sans quorum, il reste à espérer que le dicton "Jamais deux sans trois" ne s'applique pas à cette situation.

M. le directeur,

Je me dois, par cette lettre, d'ajouter certains propos à votre article "Un autre D.J., à démissionner" puisqu'il m'apparaît nettement incomplet. Même s'il est vrai que la question de mensuration salariale est une partie intégrante de la situation actuelle des D.J. démissionnaires, il faudrait pousser votre analyse un peu plus loin pour éviter de sombrer dans un raisonnement trop simpliste. La question, je pense, mérite une réflexion plus approfondie.

Lucie Léger

Mais puisqu'il le faut, parlons d'abord du litige salarial. Les "anciens D.J." du Kacho, comme vous le savez, devaient fournir leurs propres disques ce qui constitue des coûts énormes si l'on cherche à offrir un service varié, complet et surtout actuel. Les disques de la région de Moncton achètent, chez les discaires locaux, pour environ 100\$ à 150\$ de disques par semaine, sans compter les disques qu'ils commandent directement de distributeurs de Montréal, Toronto et New York. Il est donc évident que nous ne pouvons pas faire compétition avec ces établissements à ce niveau-là. N'empêche que les clients du Kacho exigent, et ont le droit d'exiger, des services comparables puisqu'ils paient sensiblement les mêmes prix (admission et consommations) au Kacho qu'ailleurs en ville.

Or, les D.J. du Kacho, comme tous autres étudiants qui cherchent du travail à temps partiel, le font pour aider à financer leurs études et non pour s'endetter davantage et pour travailler à déficit. Nous nous trouvons donc dans une situation où nous sommes incapables (du moins selon la plupart des critiques) d'offrir un service adéquat aux clients du Kacho et où nous travaillons à perte. Une situation qui ne satisfait personne.

Après la première démission d'un D.J. cet automne (pour des raisons financières), la direction du Kacho a dû se rendre à l'évidence qu'il n'y a pas foule pour être prêts à travailler sous ces conditions. La décision qu'il fallait maintenant que le Kacho achète ses propres disques. Suivent alors d'autres

démissions et la direction de notre club est encore plus convaincue qu'il lui faut établir une collection de disques. A ce moment, on peut alors se permettre d'embaucher des étudiants qui n'ont pas leurs propres disques et peut-être même, aucune expérience de ce travail. Bien entendu, les nouveaux D.J. reçoivent le même salaire (sinon plus) que ceux qui ont fourni leurs propres disques pendant des mois et, dans certains cas, pendant bien plus qu'une année académique. Sans prétendre parler pour les autres D.J. démissionnaires du Kacho, peut-être aurons-nous mieux fait de recueillir ces conditions dès le départ et attendre ce moment-ci pour offrir nos services...

Je me permettrai d'ajouter qu'il n'est pas aussi facile qu'on semble le croire d'établir une collection de disques pour un club. Il va falloir y mettre au moins un an de travail assidu pour en arriver à une base solide et cela seulement si on assigne la tâche à une ou deux personnes qui ont une expérience pertinente dans le domaine, chose absente actuellement parmi le personnel du Kacho. Ceci me mène à la deuxième question dont je voulais discuter dans cette lettre, soit "l'orientation" musicale du Kacho.

Comme vous l'avez souligné dans votre article, le Kacho "a passé l'année à faire des essais pour parvenir à un certain homogénéisation" de son style musical. Vu ses différentes tentatives, il n'est pas été facile pour un D.J. d'orienter ni ses soirées ni ses achats de disques. Au début de la présente année académique (septembre 85), lors d'un mercredi soir particulièrement réussi au Kacho, le public m'affirmait que ce qui "marchait", c'était la musique alternative. Mais depuis lors, à radicalement changé. Je ne lui reproche aucunement ce changement d'opinion, je tiens seulement à souligner que ce changement est difficile pour les D.J. de percevoir ce que les clients et la gérance du Kacho veulent comme musique. Étant affectée au vendredi soir, on m'a souvent reproché (au cours d'une même soirée) d'une part, que la musique ressemblait trop à celle du jazz (ou pop) (populaire) et, d'autre part, que cette même musique ressemblait trop à

Voix Kacho page 6

Assemblée générale de la FEUM

Le jeudi 30 janvier à 13h au 163 Nursing

- ☐ Ouverture de la séance
- ☐ Lecture et adoption de l'ordre du jour
- ☐ Modification du quorum de l'assemblée générale
- ☐ CKUM-MF: besoins financiers
- ☐ Cotisation étudiante
- ☐ Etudiants à temps partiel
- ☐ Rapport du président avec période de questions
- ☐ Autres et annonces générales
- ☐ Clôture de la séance

Note de service

DESTINATAIRES: Les professeurs du Centre universitaire
OBJET: Assemblée générale de la FEUM

Dans le but de vous permettre de planifier vos cours et laboratoires en conséquence, la présente a pour objet de vous informer que la FEUM tiendra ses assemblées générales de l'année académique 1985-86 aux dates suivantes:

le jeudi 30 janvier de 13h à 17h

La FEUM demande notre collaboration afin de permettre au plus grand

nombre possible d'étudiants de participer à l'activité en question.

Donc, dans un esprit de collaboration avec l'ensemble de nos étudiants, je demanderais que les cours, examens, cliniques, sessions de laboratoires, etc., prévus pour ces deux dates soient reportés à une date ultérieure si possible ou annulés complètement s'il n'était pas possible de faire autrement pour libérer vos étudiants.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Léonard J. LeBlanc

EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

3. Modification du quorum de l'assemblée générale

Il s'agira de décider si nous voulons garder un quorum de 8% ou si plutôt on veut faire diminuer le quorum à 5% ou plus bas.

4. CKUM-MF: Besoins financiers

L'assemblée générale devra se prononcer sur l'orientation financière de la F.E.U.M. face à la radio CKUM-MF. Il est temps d'assurer plus concrètement la survie et favoriser le développement et le bon fonctionnement de la radio étudiante CKUM-MF. Présentement, la F.E.U.M. accorde 20 000\$ annuellement à CKUM-MF. Pour l'an prochain, l'on demande à la F.E.U.M. d'augmenter de 20 000\$ (doubler) la subvention.

5. Cotisation étudiante

L'assemblée devra se pencher sur une augmentation de la cotisation étudiante. La cotisation se situe à 50\$ depuis plusieurs années. Si nous voulons continuer à fonctionner et à progresser, il est temps de considérer une augmentation de notre cotisation, surtout si l'assemblée décide de doubler la subvention à CKUM. De plus, il faut considérer que le nombre d'étudiants n'augmente

plus mais que l'inflation fait toujours des siennes. Nous devrions aussi considérer les besoins des facultés et écoles. Dans l'ensemble pour fournir une demande accrue de CKUM-MF, les facultés et écoles (peut-être), la F.E.U.M. en général, et combler l'inflation, une augmentation de 13\$ serait dans l'ordre.

6. Etudiants à temps partiel

Il faudrait considérer la possibilité d'inclure les étudiants à temps partiel comme membres de la F.E.U.M. Si le principe est adopté il sera dans l'ordre de mandater le conseil d'administration de la F.E.U.M., d'entreprendre les démarches et effectuer les changements à la constitution qui s'avèreront nécessaires.

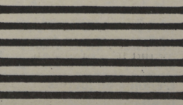
7. Rapport du président avec période de questions

Le président fera rapport des activités et des progrès dans les dossiers principaux de la dernière année. Il sera probablement utile et bénéfique que l'assemblée appuie des démarches qui ont déjà été entreprises concernant par exemple, l'évaluation des cours, les prêts et bourses. Ceci sera suivi d'une période de questions.

Elections générales de la FEUM le 13 février

- président
- directeur des affaires internes
- directeur des affaires externes
- directeur des finances

Les étudiants pour les étudiants!



La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton

éditorial

Il était une fois...

15 janvier 1986. Seulement 4 des 12 représentants des facultés et écoles se présentent à la réunion régulière du conseil d'administration de la FEUM. La réunion est annulée.

23 janvier 1986. Seulement 4 des 12 représentants des facultés et écoles se présentent à la réunion régulière du conseil d'administration de la FEUM. La réunion est annulée.

Ceci n'est pas un message enregistré mais bien un comportement qu'on semble de plus en plus adopter au conseil

d'administration de la FEUM. En effet, depuis quelques semaines, certains membres du c.a. de la FEUM semblent avoir oublié qu'ils ont jadis été nommés pour représenter la masse étudiante, et prendre les décisions importantes qui la concernent.

Même les dirigeants de la FEUM ne peuvent expliquer ce taux alarmant d'absentéisme. On sait toutefois que le directeur des affaires externes, M. Fernand Basko, a préféré participer à une partie de hockey plutôt que de faire

face à ses responsabilités. Il faudrait peut-être savoir où placer ses intérêts...

Il n'en demeure pas moins que huit autres membres du conseil d'administration de la FEUM ne semblent pas prendre leur responsabilité trop au sérieux. Cette attitude d'absence pour inquiétante lorsque l'on sait que l'assemblée générale n'est qu'à quelques jours d'ici. On a beau se plaindre qu'on ne réussisse que très rarement, pour ne pas dire jamais, à atteindre le quorum lors des assemblées générales, mais il faudrait

peut-être essayer de réunir 16 personnes avant d'espérer en réunir plus de 170.

Ceci dit, les étudiantes et étudiants ne doivent pas être pénalisés(e) à cause de quelques uns (unes) de leurs collègues. En d'autres mots, à certains membres du conseil d'administration de la FEUM, on ne fait pas assez responsables pour remplir leur mandat d'une façon autonome, qu'ils cèdent leur place à des personnes qui ont un peu plus de conscience sociale.

Lise Michaud

opinion du lecteur

Un sujet bien à la mode depuis le début de l'année 86, le Kachof suscite plusieurs controverses de la part des inconditionnels du club étudiant.

Evidemment si je prends la peine d'écrire la-dessus moi aussi (et pourtant c'est de la blague qui m'arrive) c'est pour contredire les dires de ces inconditionnels (en suis un à mes heures, sans fausse modestie). Ce sont eux qui entendent, depuis un certain temps, un air de mécontentement.

On a parlé des cartes NB-machin (ça vaut pas la peine d'apprendre le terme par cœur); c'est tout à fait inadmissible en effet, qu'on exige de nous une autre preuve que la carte étudiante. Il faudrait fouiller dans les particularités de la loi sur les droits de la personne. Bientôt on exigera un passeport pour avoir accès à notre club étudiant (l'imagine les estampilles dans mon passeport canadien... France, Italie, Japon... Le Kachof? Avouez que c'est ridicule.

On paie une admission sans qu'il y ait aucun autre la moindre activité spéciale au programme. Plus de spectacle, ça coûte trop cher... J'aime mieux payer quelques dollars de plus pour un spectacle, car on paie pour quelque chose en retour. On n'a que des prétextes pour vivre. On ne demande pas de payer pour entrer dans notre club, sans autre raison que de renforcer les causes. Les prétextes, c'est pas le Kachof. Ça ne comprend pas, rendez-vous à la p'tite caf (à 1500).

Les disco-jockeys en ont marre de se "prostitués" au Kachof. Il faut entendre leurs raisons. On ont un salaire bien en-deçà de leur compétence, ils doivent fournir presque complètement la totalité des disques qui tournent au Kachof et en plus, ils doivent les faire tourner sur un équipement désest (le terme est trop beau). Il ne faut pas non plus

ignorer qu'ils sont toujours susceptibles de se faire enguirlander par quiconque ne partageant pas les mêmes goûts musicaux. Franchement m'anne Chose...

A la porte d'entrée, on a les pseudo-douaniers (ils n'ont pas le choix, ils se placent devant l'entrée du Kachof à manger à côté étudiante, pour vérifier son authenticité. Ça, c'est le digtère pas. Une amie qui se roulaient paisiblement une cigarette "d'homme" au Kachof, est apostrophée par une préposée à la sécurité (jaune, orange, j'ai pu trop) qui se prenait un tantinet pour James Bond:

- "C'est la dernière fois que je te le dis. La drogue n'est pas interdite au Kachof. Mais je lui en veux pas trop) qui se prenait les "drums" ça pue.

Sauvons la FEUM !

ou plaidoyer pour un organisme gravement atteint

Pourquoi cette lettre?

Le jeudi 30 janvier prochain, il y aura une assemblée générale de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton. Un des sujets à l'ordre du jour sera la question du quorum. Tentant d'être fidèle au principe que l'on devrait réfléchir avant d'agir et non pas après ne pas avoir agit, je m'enfonce de vous faire part de mes réflexions sur la question maintenant, avant l'assemblée générale. C'est difficile (comme on sort frustré d'une assemblée, la motivation d'écrire vient seule), mais c'est aussi (du moins je l'espère) plus utile.

Qu'est-ce qu'un quorum?

Pour les heurtes insouciants, détachés des vicissitudes de la vie politique, qui ignorent encore ce qu'est un quorum (et qui lisent malgré tout le Front, s'il existe de

pareilles gens), un quorum est un "nombre minimum de membres présents, exigé pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer et prendre une décision" (dixit le Petit Bob). En clair, c'est un chiffre (8% des membres, par exemple) inscrit dans la constitution (celle de la F.E.U.M., par exemple). Pour qu'une assemblée (l'assemblée générale, par exemple) de prendre des décisions si ce nombre n'est pas présent dans la salle.

Bon, et ça sert à quoi?

Le but d'un quorum est d'empêcher un petit nombre de membres (une "clique") de faire des réunions peu ou pas annoncées et de prendre des décisions pour la majorité sans que celle-ci ne soit consultée. Le quorum est une manière de garantir que l'assemblée qui prend les décisions soit, dans la mesure du possible, "représentative". (Et dans la mesure

basée à notre p'tite caf adoro.

C'est pas grave, c'est juste choquant de constater que tout ça est bien réel. On nous a parlé pendant vingt ans de centre social, on peut toujours continuer à rêver. Maintenant on est confiné dans un club étudiant qui ne fait pas nécessairement l'affaire de tout, mais on n'a pas le choix, semble-t-il.

Bien sûr, on va continuer à aller au Kachof, c'est notre seul lieu de rencontre hors faculté (assez les forces sur la p'tite caf, compris).

Pourtant, petit à petit, l'ambiance s'éclaircit doucement, comme la mèche d'une chandelle qui manque de cire. Faut quelques choses, allumez les lumières.

Lac Lapointe info-com

du possible seulement, car seul un quorum de 100% des membres pourrait assurer une complète représentativité.)

La quorumite aiguë

Il arrive cependant qu'un organisme affaibli soit frappé d'une maladie chronique et fatale à long terme, la quorumite aiguë. Les premiers symptômes sont en général quelques réunions où le quorum n'est pas atteint, la maladie peut être compliquée par des éruptions de membres qui prennent une coloration rouge et crient "Vérification du quorum!". La maladie se répand ensuite par une réaction en chaîne: les assemblées ne fonctionnent pas, donc les membres n'y vont pas, donc le quorum est rarement atteint, donc les assemblées ne fonctionnent pas, etc. Ce cercle vicieux peut entraîner la mort par

Voir FEUM page 5

L'équipe du journal

Directeur	Jean-Yves Deypeyre
Rédacteur en chef	Lise Michaud
Responsable des nouvelles locales	Rémy Duguay
Assistant	Bruno Hamel
Responsable des nouvelles nationales	Robert Lafontaine
Responsable des nouvelles du sport	Yves Blodin
Assistant	Jean-Yves Deypeyre
Photocomposition des titres	Lise Michaud, Benoît Lantigne, Robert Bridoux et Claire Comeau
Montage	Rajean Gaudet, Rajean Gaudet, Catherine Menefee, Jacqueline Robitaille
Correction	Yves Gallant, Sylvie Pothier
Révision	Yves Gallant, Sylvie Pothier
Photographie	Chris Chaboud, David David
Illustration	Jean-Yves Deypeyre
Photocomposition	Pauline Castale
Responsable de la publicité	Jean-Yves Deypeyre
Le comité de rédaction est composé de Lise Michaud, de Jean-Yves Deypeyre et de Benoît Lantigne.	

858-4526

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être programmés dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au bureau du Front les mercredis précédant la parution, avant 16h. Les articles qui parviendront après 16h seront publiés lors du numéro suivant.

Les articles doivent avoir tout au plus 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter si besoin il y a. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude pour l'auteur mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retoucher opinions, commentaires et autres (1) et (1) à nos articles sans en avoir mentionné plus haut (2) tout démenti ou toute dénonciation discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

Le bureau du journal Le Front est situé au 159 avenue Massey, local 106.

Le Front est publié à 3 500 exemplaires chez Cumberland Publishing Limited, boîte postale 260, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.

Opinion du lecteur

FEUM...

asphyxie de l'organisme concerné à moins que l'on y remédie à temps.

Les faux diagnostics

La quorumétrie aiguë est parfois diagnostiquée à tort comme une manifestation du "manque de participation" des membres. Ce diagnostic est dangereux car en se basant sur lui, on tend à s'attaquer aux effets et non aux causes de la maladie: il ne sert à rien d'encourager les membres à participer si ceux-ci ont l'impression de perdre leur temps quand ils participent.

"Ça n'arrive qu'aux autres"

Hélas! Il semblerait bien que notre organisme central, la F.E.U.M., présente des symptômes avancés de quorumétrie aiguë. Il suffit pour s'en convaincre de constater que sur les quatre assemblées générales annoncées en 1985, une seule s'est déroulée comme prévu. En effet, une deuxième a dû avorter du fait du quorum, et deux autres ont été bloquées avant même de commencer. (On constate ici l'admirable efficacité du quorum comme contradictoire, bien que ce ne soit pas nécessairement là l'effet recherché.)

Le traitement choc

Le remède le plus radical, mais aussi le plus efficace, est relativement simple: un scandale ou du moins une décision impopulaire. Il suffit en général que les dirigeants d'un organisme prennent une décision qui déplaise profondément aux membres pour que ceux-ci se déplacent en grand nombre. Il est en effet dans la nature humaine de trouver les événements, voire les menaces, extrêmement divertissants. Outre le fait que je ne souhaite pas aux actuels dirigeants de la F.E.U.M. d'en arriver là, je favoriserais plutôt un deuxième remède moins radical.

L'autre remède

Il s'agit de reconnaître que le chiffre du quorum doit être ajusté en fonction de l'organisme et de l'intérêt des membres; c'est une soupape de sécurité qui doit empêcher les excès, tout en permettant à l'organisme de fonctionner. Mon remède moins radical est donc, hélas, de nature chirurgicale: il faut songer à une quorumectomie partielle, voire totale. En clair, cela signifie modifier le quorum.

"La chirurgie? Jamais!"

Bon, écoutez, il faut se faire une raison: bien sûr, c'est toujours délicat de modifier l'équilibre naturel des choses, mais quand un organe (le quorum en l'occurrence) menace la santé de l'organisme au complet, il faut bien se décider à faire quelque chose. Je suis en général un partisan de la représentativité plutôt que de l'efficacité, mais sans en faire un dogme absolu. Quand l'efficacité est zéro, il faut peut-être penser à faire des concessions sur la représentativité pour augmenter l'efficacité. Il me semble que si un choix se présente entre fonctionner de façon plus ou moins représentative et ne pas fonctionner du tout, c'est la première option qui devrait l'emporter.

"Ma religion me l'interdit" (L'Évangile selon...

Bien sûr, il y a avoir des gens qui vont s'opposer sur des bases religieuses: "Je crois en la Démocratie Totalement, en sa Foi, la Représentativité et en la Sainte Constitution, y'a pas à s'en séparer". De même, il existe des gens qui préfèrent mourir plutôt que de recevoir un remède contraire à leurs croyances (une transfusion de sang, par exemple). C'est leur droit (tout le monde a le droit de se suicider, qu'elles qu'en soient les raisons). Cependant, je me permets d'espérer

que ces gens ne forment pas la majorité.

L'opération

Si vous êtes en mesure de vaincre votre éventuel blocage psychologique face à la chirurgie, je vous propose le traitement suivant: lors de l'assemblée générale du 30 janvier, que l'on vote la proposition qui suit (à condition que l'on ait quorum, bien sûr, c'est presque demander à un malade de s'enlever la vie...)

"Que la première phrase de l'article 10e de la constitution de la F.E.U.M. soit amendée comme suit: 1% (un pourcent) des membres

de la F.E.U.M. constitue le quorum nécessaire pour qu'une assemblée générale soit valide."

Pourquoi ce chiffre de 1%? Pour des raisons symboliques. Si la proposition contenait un chiffre moins simple (style 3,1415926...), il risquerait d'y avoir un débat interminable sur le chiffre le meilleur ("Pourquoi pas 3%? - Ou plutôt 4%? - Ou encore 3,5%? etc...")

Le suit psychologique

En abaissant le quorum à 1%, on est assuré d'enlever la totalité de la tumeur; on se reproche ainsi d'une abolition du quorum, ou

quorumectomie totale. Cependant, en n'opérant sur la F.E.U.M. qu'une quorumectomie partielle, on ne détruit pas entièrement cet attribut essentiel de sa représentativité, ce qui peut être indispensable à son équilibre psychologique. En effet, on risquerait autrement de voir la F.E.U.M. tomber dans un état dépressif de rejet de soi-même, de honte de son corps administratif, à cause de la "perte de sa représentativité".

Yves Gallant

étudiant en physique/mathématique (et non en médecine, malgré les apparences)

Echo des facultés

Un autre écho de votre faculté (les Arts). Vous avez, du vous ennuyé? Ça faisait tellement longtemps que l'on ne s'était vu... ou plutôt lu...

Qu'est-ce qu'il y a de nouveau aux Arts? Plusieurs choses; de nouveaux membres, mais surtout une nouvelle poubelle. Qui, ou c'est ça? La chose qui ressemble tellement à certains planchers de certaines facs!!!

Maintenant passons aux choses sérieuses (lire sérieuses).

Assemblée générale des Arts

Par faute de quorum (2ème maladie en popularité après le SIDA sur la campus), l'assemblée générale prévue au 14 de la faculté des Arts a été annulée et remise au mercredi 29 janvier à midi. Cette fois, elle aura lieu au Club. Reste à espérer que celui-ci a reçu sa piqure... Ça se propage vite une maladie contagieuse!!! Ah oui! l'oubli! pour la première fois en 20 ans, le conseil étudiant de la FA (Larry, Suzie, Marielle, Paul et Gilles) fera adopter une constitution. Bravo! Enfin

une équipe qui fait sa "job".

Des étudiants "fin"

Vous avez dû remarquer ce magnifique brontosaurus... ou dinosaure... peu importe. Cette magnifique bête (non, ce n'est pas un professeur) faite de neige et qui a une longueur approximative d'une trentaine de pieds et une hauteur d'à peu près 77 Cette magnifique sculpture, située à l'entrée de la Fac. des Arts, en face la Fac. d'Administration, est un vrai charme pour les yeux et une douce surprise pour l'esprit. Ce chef-d'œuvre est né de l'initiative de cinq étudiants(e) du département de musique. Il s'agit de Frédéric Thériault, de Bernard Daigle, de Michel Nadeau, de Jean-Claude LeBlanc et de Monique Girouard. Bravo les gens... Oups... et la fille.

Traduction Traduction Traduction

Cinq mois ont passé et le département de traduction n'a toujours pas délégué de représentant au conseil d'administration étudiant. Un appel de détresse est donc lancé à tout(e) étudiant(e) intéressé(e) à représenter le département. Qualification requise: Être étudiant(e) en traduction.

Finissant

On a besoin de quelqu'un qui a hâte d'en finir... que dis-je... de quelqu'un qui est à la veille de finir son BACC, soit en avril prochain. Pour plus d'informations, voir au conseil étudiant de la FAC.

Enfin, si vous avez pu... avoir... ce que j'ai vu... je vous invite à y revenir...

Réel Giguère

La philosophie pour enfants

Pour mieux résonner avant d'agir

Dans le cadre des cours d'éducation populaire, l'Éducation permanente du Centre universitaire de Moncton offre un cours de philosophie s'adressant aux adultes désireux de transmettre la connaissance philosophique aux jeunes.

Les avantages d'une telle formation sont multiples. Les jeunes apprennent à réfléchir et raisonner; ils peuvent réaliser des progrès inouïs à l'école et concevoir et employer des arguments pour convaincre, prouver et réfuter. Quant aux enseignants, ce cours leur aide à devenir plus efficaces et satisfaites de leur enseignement.

Le professeur Arène Richard met l'accent sur la capacité à raisonner qui anime, selon lui, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il met l'importance sur le raisonnement car, d'après lui, la capacité d'établir des relations entre des choses est plus fondamentale que l'apprentissage de la lecture. M. Richard croit néanmoins au développement du langage comme l'élément fondamental de toute la personnalité et comme base aux autres disciplines.

La philosophie pour enfants" est disponible au "l'intermédiaire de l'Éducation permanente du CUM. Le coût est de 40\$ par personne et les cours auront lieu les mardis soirs de 19 heures à 22 heures à compter du 28 janvier, 1986.

Renseignements: 858-4121
Arène Richard: 858-4021



Chaque lundi soir soiré spaghetti

Tout ce que vous pouvez manger...



726 Mountain rd Moncton N—B. tél: 855-5000
Restaurant licencié, bar salon

Un comité local de carrefour Canadien international se forme à Moncton

Carrefour Canadien International est un organisme privé à but non-lucratif, composé de volontaires œuvrant au Canada et dans 29 pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, des îles du Pacifique, d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud. Cet organisme vise à accroître l'éducation populaire sur les questions de développement du Canada et du Tiers-Monde. L'un des principaux objectifs de ce travail consiste à envoyer des canadiens et canadiennes outre-mer pour un séjour de travail d'une durée de quatre à six mois.

Sylvie Potvin

En 1959, James H. Robinson, un professeur américain de race noire, fonda l'Operations Crossroads Africa (O.C.A.). Cet organisme attira l'attention d'un groupe de canadiens intéressés aux questions de développement et avec l'aide de la United Church of Canada institua un comité canadien de l'O.C.A. En 1968, Carrefour Canadien International est devenu un organisme canadien indépendant. Depuis 1972, le Canada reçoit des volontaires du Tiers-Monde qui participent à des programmes d'enseignement communautaires, s'initient à la culture nord-américaine et accroissent leurs connaissances. Le financement de Carrefour Canadien International (C.C.I.) provient essentiellement de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) et de nombreuses compagnies, groupes et individus.

Madame Michelle Fortin, étudiante en Service Social à l'Université de Moncton, a participé, à l'automne '85, à ce programme d'échange culturel et collabore actuellement à la mise sur pied d'un comité local de C.C.I. à Moncton.

En effet, un comité local pour la région de Moncton se forme actuellement et celui-ci vise à recruter, choisir et préparer les volontaires à leur expérience outre-mer, à amasser les fonds nécessaires et à

réaliser des projets d'éducation au développement de leur communauté. Ce comité s'occupe également de planifier les placements et l'hébergement des "carrefouristes" du Tiers-Monde qui viennent au Canada. M. Pierre Sanfagon en est le coordonnateur et est appuyé par des "ex-carrefouristes", car ceux-ci doivent consentir à un engagement de 200 heures de travail (non-rémunéré) avec C.C.I., échelonné sur une période de deux ans à, entre autre, l'éducation de la population canadienne aux questions de développement et à la préparation des nouveaux volontaires qui partiront outre-mer. "Il n'est toutefois pas nécessaire d'avoir participé au programme d'échange pour faire partie de ce comité", a souligné madame Michelle Fortin.

Ce comité vise donc à faciliter la tâche du "carrefouriste" en lui donnant l'information nécessaire sur le pays choisi, les cliniques de vaccinations, les recommandations d'ordre pratique concernant ce que le "carrefouriste" doit apporter avec lui, puisque dans certains pays d'Afrique et du Pacifique du Sud, il est difficile de se procurer des médicaments et des produits d'hygiène. Enfin, le comité aide les "carrefouristes" à amasser les fonds nécessaires pour le billet d'avion et le séjour au pays.

Interrogée à ce propos, madame Fortin a précisé que le participant doit amasser la somme de 1000 \$ auprès de différents organismes, compagnies, groupes, individus, par la vente de produits de consommation tels "pop-corn", gâteaux, etc., et par tout autre commerce susceptible de contribuer au financement du projet. Pour chaque dollar d'amasser par le participant, l'ACDI verse la somme d'environ 3 dollars. En effet, chaque volontaire doit recueillir 1600 \$ sur le coût approximatif de 6000 \$ que nécessite au total son engagement.

Pour informations contacter: Monique Thériault au (506) 727-3403.

Kacho...

calle du mercredi soir (alternative). La direction du Kacho n'a pas été plus poussée à ce niveau jusqu'à date (il semble que ceci soit en train de changer actuellement).



Ceci dit, il n'est pas facile de déterminer ce que veulent entendre les étudiants au Kacho. Je ne suis pas convaincue qu'il suffise de jouer la même musique, pièce par pièce, les vendredis et samedis soirs pour attirer la clientèle du jeudi. Il se peut qu'une bonne partie de cette clientèle ne soit en mesure de s'offrir qu'une sortie par semaine ou même qu'elle préfère

fréquenter un autre club le vendredi ou le samedi. Dans ce cas l'on se retrouverait à offrir un genre musical la fin de semaine pour une clientèle qui est absente, tout en s'alignant la clientèle habituelle de ces soirées. Il n'y a pas de solutions faciles à la question de l'orientation musicale du Kacho et je n'en propose aucune. Je proposerais cependant que la direction du Kacho (A.P.A.R.E. et gerance) mène une étude plus approfondie des besoins et des vœux de leurs membres afin d'élaborer une orientation qui permettra et aux employés et aux clients du Kacho de savoir à quel s'en tenir.

Pour ce qui est de l'opinion citée dans votre article selon laquelle les "disc jockeys" font tourner la musique qu'ils veulent personnellement entendre, elle ne serait pas digne de réplique si elle n'avait pas été publiée, mais je ne peut avoir une telle déclaration qu'elle provienne de qui ce soit. Depuis 5 ans je fais ce travail, je n'ai jamais entendu de commentaire faisant preuve d'autant d'ignorance de ce qu'est le travail de "D.J." - Je ne connais aucun "disc jockey" (au Kacho ou ailleurs qui aurait l'audace de se présenter devant trois, quatre ou cinq cents personnes et ne ferait tourner que la musique qu'il/elle aime sans égard à la clientèle. Par ailleurs, je ne connais aucune clientèle qui accepterait une telle situation. Suite à ce genre de commentaires, vous comprendrez, du moins en partie, le pourquoi des récentes démissions.

OFFRE D'EMPLOI



Il reste toujours des postes vacants en ce qui a trait à l'enseignement de un ou plusieurs ateliers socio-culturels.

Tu peux faire parvenir ta demande au Centre d'emploi pour étudiant(e)s sur le campus ou tout simplement te présenter au local 408 Teillon.

Nous serons très heureux de recevoir vos suggestions pour l'organisation d'ateliers.

Monique Veillette, responsable Ateliers socio-culturels 408 Teillon, 858-4161



ATELIERS LOISIRS SOCIO-CULTURELS

- * DANSE SOCIALE
- * SURVIE EN FÔRET
- * BALLET-JAZZ I
- * BALLET-JAZZ II
- * GUITAIRE I
- * GUITAIRE II
- * PHOTO II
- * LAR DE PHOTO
- * CULTURE VOCALE (diction)
- * ALIMENTATION NATURELLE
- * PALETTE DES COULEURS
- * CARICATURE

- * DESIGN
- * AQUARIUM
- * THEATRE
- * INITIATION AUX LOIS
- * ESPRITUELLES SCIENCES
- * EXOTERQUES
- * ASTROLOGIE I
- * ASTROLOGIE II
- * YOGA I
- * YOGA II
- * PASSAGE I
- * PASSAGE II
- * ESTHETIQUE ET MAQUILLAGE

Les inscriptions pour les ateliers socio-culturels auront lieu à l'entrée de l'édifice Teillon.

mercredi, 29 janvier et jeudi, 30 janvier de 10h à 15h
(pour les étudiants)

Pour ceux qui n'ont pu s'inscrire ou encore pour les non-étudiant(e)s, vous aurez une dernière chance, soit le vendredi, 31 janvier au local 410 de l'édifice Teillon. Vous pourrez le faire de 9h à 12h et de 15h à 16h30.

Il ne faut pas oublier que les non-étudiant(e)s devront payer un surplus de 10\$ pour chaque atelier choisi.

Pour de plus amples informations, tu n'es qu'à te présenter au local 408 Teillon (858-4161).

Monique Veillette, responsable des ateliers socio-culturels - 408 Teillon

culture

Dernier numéro de la revue Egalité La pêche en Acadie

"La pêche en Acadie", tel est le thème du tout dernier numéro de la revue Egalité publiée à Moncton.

Dans son liminaire, le coordonnateur du numéro, le professeur Léon Thériault de l'Université de Moncton, explique que ce thème a été choisi à cause de la pénurie d'études dans ce domaine malgré l'importance considérable de l'industrie

de la pêche dans la vie socio-économique des Acadiens. La revue Egalité, qui se définit comme revue acadienne d'analyse politique, poursuit ainsi son objectif de favoriser l'étude des questions relatives au développement socio-économique de l'Acadie.

Le numéro commence par un historique de la pêche au homard dans le

sud-est acadien du Nouveau-Brunswick pendant la seconde moitié du 19^e siècle. L'historien Régis Brun, auteur des ouvrages *De Grand-Pré à Kouchibouguac* et *Joseph Gueguen*, y montre que les entrepreneurs acadiens étaient à cette époque passablement présents dans ce secteur d'activité et que la main-d'œuvre féminine acadienne en constituait un élément important.

Un collaborateur de France, Lolk Jagot, présente ensuite les différentes formes d'associations de pêcheurs dans les provinces Maritimes et met en relief leur hétérogénéité. Ivan Robitchev, étudiant en droit à l'Université de Moncton, étudie du double point de vue historique et juridique, la question des zones de pêche exclusives.

Dans un autre article, Jean Saint-Cyr étudie les contraintes américaines affectant la mise en marché du poisson et souligne l'incidence des nouvelles techniques comme le crabe artificiel japonais. Son article se termine par une comparaison entre les quatre provinces de l'Atlantique.

Françoise Vinet se penche sur la structure des pêches au niveau primaire, notamment en ce qui concerne la flotte de pêche ainsi que la quantité et la valeur des prises. Elle étudie le fait que, du côté de l'offre, la quantité des ressources

disponibles est actuellement le facteur déterminant.

Le vice-doyen de l'École de droit de l'Université de Moncton, Maître Yvon Fontaine, plaide, pour sa part, une réglementation à caractère économique de l'exploitation des ressources halieutiques.

Le directeur du Centre marin de Shippagan, Monsieur Clarence LeBlond, et l'ancien directeur de l'École des pêches de Caraquet, Monsieur Gérard Saint-Cyr, présentent à tour de rôle leur institution et la contribution qu'elle apporte à l'industrie de la pêche.

Egalité publie enfin une interview avec Herb Breaux, ancien ministre fédéral des pêches dans le cabinet Turner, réalisée par Henri Motte, journaliste de Radio-Canada qui se spécialise dans les questions de la pêche.

Egalité est une revue indépendante fondée dans le but de favoriser la réflexion et la libre discussion de thèmes qui intéressent le développement politique, économique, social et culturel de la société acadienne. Elle est disponible à la **Librairie acadienne** ou à l'adresse suivante: C.P. 2815, Succursale "A", Moncton (N.-B.) E1C 8T8. Le prix est de \$ 5 le numéro ou 15 \$ l'abonnement de 3 numéros.

Isao Sanami-Morrill expose

Isao Sanami-Morrill expose des réceptacles confectionnés selon



l'influence des techniques japonaises, africaines et indiennes, à la Galerie d'art de l'Université de Moncton jusqu'au 2 février inclusivement.

Née à Tokyo, au Japon, en 1944, Isao Sanami-Morrill a étudié le peindre, l'art floral et la calligraphie avec des maîtres japonais. Elle s'est intéressée à la poterie en voyageant à travers le Japon, et elle apprend les techniques de son pays ainsi que celles du Nigeria et de l'Inde.

Elle habite présentement Saint-Louis-de-Kent où elle a construit un énorme "dojo sculpture", un projet qu'elle a réalisé avec l'aide d'une Bourse Explorations du Conseil des arts du Canada. Une série de diapositives expliquant sa démarche fait également partie de l'exposition.

Également en montre jusqu'au 2 février des œuvres d'artistes de la région tirées de collections privées et des peintures de Wendy Patricia Gervais d'Edmundston.

Au ciné-campus du 29 janvier au 2 février

En nomination pour 5 OSCARS
meilleur film - meilleur réalisateur
meilleur scénario - meilleur acteur

TOM COURTENAY est "L'habilleur"
deuxième au concours
ALBERT FINNEY est le "Comédien"
dévoté à lui-même.
Ceci est leur tragédie.

L'HABILLEUR
L'ÉPIQUE DE LA MODA

ALBERT FINNEY
TOM COURTENAY
produit et réalisé par PETER YATES
Edward Fox, Zena Walker, Ellen Atkins, Michael Gough, Catherine Harrison

Britannique, 1983, 118 min. Coul. Comédie dramatique réalisée par Peter Yates. Scén: Ronald Harwood, d'après sa pièce. Phot: Kevin Pike. Mus: James Horner. Mont: Ray Loveloy. Int: Albert Finney, Tom Courtenay, Ellen Atkins, Edward Fox.

En 1940, une troupe de tournée fait la ronde des petites villes anglaises pour y présenter des pièces de Shakespeare. Alors qu'il doit donner une représentation du *Roi Lear*, le vieil acteur qui dirige la troupe et en est la vedette se sent en fort piètre condition physique et psychologique. Son habilleur Norman le réconforte à sa manière et s'efforce de le mettre en état d'interpréter son rôle, ce qui ne va pas sans mal, le comédien étant facilement irascible et mal endurant. Grâce aux efforts de Norman, le spectacle va jusqu'au bout, après qu'il ait fini s'en venir mourir dans sa loge.

Il aagi à une adaptation fort réussie d'une pièce qui a connu une certaine vogue à Londres et à New York. Tom Courtenay, absent des écrans depuis quelques années, y reprend avec finesse le rôle de l'habilleur qu'il avait créé à la scène. Albert Finney assume avec autorité ce rôle de comédien d'élite. Si apparaît d'abord comme un imposant et savoureux duel d'acteurs, le film possède d'autres attraits, notamment son évocation convaincante des coulisses du théâtre et du contexte de guerre dans lequel se situe l'action. Par une mise en scène adroite, Peter Yates a organisé tous ces éléments en un hommage aux artisans de la scène: l'affection s'y tempère de touches d'ironie benigne en un tableau d'ensemble éminemment coloré. (3) (a)

Le club par

excellence

du vendredi et samedi soir

700 Main

culture

Improvisation La saison commence

La nouvelle saison de la LIPFUM débutait mardi dernier à la chapelle de l'édifice Taillon, mettant en vedette en première partie l'équipe des Verts contre l'équipe des Bleus, et en deuxième partie, l'équipe des Noirs contre l'équipe des Rouges.

Cynthia Maillet

Il s'agissait d'un spectacle varié, parfois original et amusant, parfois simpliste et ennuyant. Au premier match, les Bleus ont remporté la victoire contre les Verts en jouant un jeu agressif, prenant le dessus sur plusieurs improvisations. Les Verts ont quand même démontré beaucoup d'originalité, utilisant les divers talents des joueurs. (Je pense au tableau d'un jeu d'échecs créé par les joueurs/pions). Malheureusement, les improvisations d'une durée de six à sept minutes ont parfois ennuyé les spectateurs pendant les deux matchs. Les joueurs, pas encore habitués à cette longueur de jeu, s'effondraient souvent dans la confusion et le cabotinage. Je crois, quand même, qu'à la longue les joueurs seront assez habiles pour s'y adapter.

Le deuxième match était le plus mouvementé de la soirée, l'aspect visuel de l'improvisation était surtout bien réussi. Les spectateurs ont profité d'un spectacle de qualité parce que souvent les deux équipes ont su bien jouer ensemble. (Je pense surtout au thème

"Condamné(e) à vivre"). Cette qualité de jeu a été parfois ternie par l'abondance de cabotinages, causées sans doute encore par la longueur inhabituelle des improvisations. Mais la rapidité d'esprit de certains joueurs a souvent ressuscité quelques jeux moribonds.

Pendant les deux matchs, la patience des spectateurs était récompensée par des moments de jeu merveilleux. Le choix des trois étoiles était, selon moi, juste, et avec l'ajout de quelques nouveaux joueurs, je crois que cette nouvelle saison est bien amorcée, malgré quelques accrochages qui peuvent être réglés par le temps et le travail.

RÉSUMÉS DES MATCHS

Premier match: Verts/Bleus
Bleus 6, Verts 5

Les étoiles

- 1 - Ghislain Taschereau
- 2 - Yves Turbide
- 3 - Josette Brun

Deuxième match: Rouges/Noirs

Noirs 8, Rouges 5

Les étoiles

- 1 - Patrice Tremblay
- 2 - Denis Chamberland
- 3 - Jean-René Paulin

Voici le calendrier des matchs pour le semestre d'hiver: 4 février: les Rouges contre les Bleus; 11 février: un match double, les Noirs contre les Verts et les Rouges contre les Bleus; 18 février: les Bleus contre les Verts; 4 mars: un match double, les Noirs contre les Bleus et les Rouges contre les Verts; 11 mars: les Noirs contre les Verts; 18 mars: un match double, les Noirs contre les Rouges et les

Bleus contre les Verts; 25 mars: un match double pour la demi-finale; et le 8 avril, ce sera la finale.

Tous ces matchs auront lieu à la Chapelle (local 316) de l'Édifice Léopold Taillon du Centre universitaire de Moncton, le mardi soir, à compter de 19 heures.

Le Calepin

En montre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton jusqu'au 2 février inclusivement:

Artistes collectionneurs

Deux artistes de la région, Herménégilde Chiasson et Paul Bourque, exposent leur collection. Elles comprennent des œuvres d'artistes de la région ainsi que des pièces provenant d'artistes du reste du pays et de l'étranger. Les œuvres ont été acquises de façon variées: en échange, par achat ou données par l'artiste.

Ensemble, elles forment une exposition fort particulière d'œuvres pour la plupart "jamais vues". Parmi les œuvres exposées, celles d'artistes tels que Yvon

Galliant, Roméo Savoie et Roger Vautour entre autres.

Wendy Patricia Gervais

Wendy Patricia Gervais, d'Edmonton, Alberta, expose ses peintures dans la salle X. Originnaire de St-Jean au Nouveau-Brunswick, elle fit ses études en arts à l'Université de Windsor en Ontario ainsi qu'à l'Université de l'Alberta.

Elle expose depuis 1980, en solo et en groupe, en Alberta ainsi qu'au N-B.

Sa déclaration d'artiste nous fait part des fondements de son travail: l'environnement naturel, les rapports réciproques qui l'animent, la coexistence de la fragilité et de la force dans la matière.



La Mine d'Or

BAGUES DES FINISSANTS

Le lundi 27 janvier - Edifice Jacqueline-Bouchard

Le mardi 28 janvier - Faculté d'Administration

Le mercredi 29 janvier - C.E.P.S.

Le jeudi 30 janvier - Education

Le vendredi 31 janvier - Sciences et Génie

Le lundi 3 février - Taillon

Le mardi 4 février - Arts

dernière chance de se procurer des bagues cette année ceux qui ont commandé des bagues avant Noël peuvent les obtenir

heures: de 11h20 à 13h00

Pour plus d'information, téléphoner à La Mine d'Or

408 MOUNTAIN RD., MONCTON 388-5190

culture

Le monde selon LeBlanc



C'est dans un Moncton au gris très feutré que je rencontre un des piliers de la littérature acadienne moderne. L'écriture est le langage, l'écriture: Gérard LeBlanc.

Bruno Hamel

C'est dans son propre appartement du "down-town" monctonien que Gérard LeBlanc livre une entrevue.

Cet écrivain très actuel c'est également celui qui militait aux côtés d'un Jackie Vautour désargenté par l'État, c'est aussi celui qui participa à la production collective qu'est "Kouchibouguac", et c'est encore lui qui écrivait pour 1755. Les fougueuses années 70 lui auront permises cette heureuse prise de conscience du réel, du quotidien. C'est dans ce même réel que Gérard LeBlanc tente d'insérer ce qu'il qualifie justement "d'espaces de fiction". Cette consécration du réel élargi, qu'est l'Amérique, ne saurait être sans cette recherche de l'imaginaire, le rêve. Le rêve c'est ce qui le berce dans un Mexique inconnu de Gérard LeBlanc mais que l'on retrouve tout de même dans sa "Géographie de la nuit rouge" paru en 1984. Un peu "Impressions d'Afrique" de Rousset. Le réel se fait imaginaire.

La vision de l'écrivain est désormais plus globale. Une vision, un schéma de pensée, qui déborde les paramètres géographiques, politiques ou culturels conventionnels. Dès lors, le Mexique s'identifie à l'Amérique, l'Acadien devient Terrien. De plus cette vision suggère un décloisonnement certain: l'Acadie s'ouvre sur le Monde et le Monde s'ouvre sur l'Acadie. La littérature acadienne post-nationaliste n'a jamais été aussi branchée et Gérard LeBlanc, comme plusieurs autres écrivains, n'est pas étranger à ce phénomène. De Montréal à Paris le personnage a su soulager la curiosité européenne et nord-américaine.

Il y a aussi chez l'écrivain cette fascination du langage. Pour Gérard LeBlanc l'écriture générale elle-même une

certaine vision du réel. Ce réel décrit dans l'écriture et dont elle est partie inhérente. Pousée plus avant cette recherche du réel, Gérard LeBlanc serait donc ce spéologues de la littérature acadienne: recherche dans le réel et exploration dans le langage.

Derrière ces recherches éfrénées en littérature, l'écrivain, comme il se qualifie lui-même, en est un d'un charme et d'un charme délicieux. C'est avec la même émotion qu'il parle des pionniers de la littérature acadienne et des tourments nocturnes de Paris. C'est précisément à Paris qu'il compte se ressourcer après avoir complété "Moncton Mantra", l'ouvrage présentement en chantier, à la fin de 1986. Grâce à lui, entre autres, la littérature acadienne est entrée dans une effervescence sans précédent, c'est ce qui l'amène à dire qu'il est de la première génération d'écrivains acadiens et non pas de ceux qui ont été catapultés à Montréal pour sadisme ou communisme. C'est un peu cette bénéfique effervescence - artistique, culturelle ou sociale - qui semble manquer à un Gérard LeBlanc qui est du nombre des têtes brûlées, des James Dean contemporains pour qui vivre c'est mourir, il est de ceux qui voudraient vivre à la vitesse de la lumière. Cette fougue, cette fureur, que l'écrivain porte en lui transparaît jusque dans ses œuvres qui mettent en perspective des personnages qui traversent continents et époques comme effrayés de mourir à l'aube. Le fougueux personnage se conduit même à une vérité crue presque violente. Lorsque dans ses textes Gérard LeBlanc sublime littéralement une sexualité volcanique certains passages en sont d'une sincérité si insoutenable qu'ils en sont d'autant plus charnants.

L'entrevue est terminée.

Saisissant la combinée je découvre le table de travail de Gérard LeBlanc: une table encombrée de papiers, une vieille lumière jaune et au mur il y a cette photographie - plein profil - du soliste de

Bronski Beat. Dans l'attente du taxi je comprends tout à coup le personnage. Le message nationaliste du début des années 70 en fut à double-effet: le

nationalisme de gauche et de droite. Le nationaliste et l'élite, l'artiste et le business-man. Gérard LeBlanc et Antonine Maillet.

Atelier d'écriture dramatique

Suzanne Aubry donnera une série d'ateliers en écriture dramatique, les 24, 25 et 26 janvier, au Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton.

Après des études collégiales en histoire, Suzanne Aubry obtient, en 1979, un diplôme en écriture dramatique de l'École nationale de théâtre et, en 1981, une bourse du Conseil des arts du Canada.

Elle a conçu et animé plusieurs ateliers d'écriture dramatique, en plus d'être rédactrice pour Pays théâtral du Théâtre d'Aujourd'hui. Elle a également collaboré au bulletin d'information du C.e.a.d., a été critique de théâtre au Devoir en 1980, et elle a rédigé le "Théâtre au Québec: l'émergence d'une dramaturgie nationale", brochure publiée par le Centre québécois de l'Institut international du théâtre en 1983.

De 1982 à 1985, elle a siégé au conseil d'administration du C.e.a.d. à titre de

vice-présidente, puis de présidente. Co-scénariste avec Robert Gurik, elle vient de terminer une mini-série de quatre émissions. Comment acheter son patron?, qui sera présentée à la télévision de Radio-Canada en 1986.

Ses principales œuvres sont Une goutte d'eau sur la glace (1979), en collaboration avec Jasmine Dubé et Genevieve Notebaert; J'ai parlé mieux quand j'étais écrivain (1980-1981), d'après "Chers nous autres", de Robert Biondi; Mon homme (1982), en collaboration avec Elizabeth Bourget et Maryse Pelletier; Ombrelle, tu dors (1982), Théâtre de l'Oeil; La nuit des p'tits couteaux (1983), coproduction de l'auteur et des Pichoux; et Un vrai roman-fleuve (1984), une production de Georgette Rondeau.

Le directeur du Département d'art dramatique, M. Grigore Pogonat, invite les jeunes auteurs dramatiques de la région à joindre les étudiants lors de ces ateliers.

Ciné-campus

Economisez 44 p.cent

À la demande générale, le Ciné-Campus lance un abonnement demi-saison donnant droit à 12 films/60 projections d'ici le début avril prochain.

Procurez-vous rapidement cette carte d'abonnement du Ciné-Campus au bas

prix de 15\$ pour les étudiant(e)s et de 25\$ pour les adultes.

Cette offre est valable jusqu'à la fin janvier seulement. Cet abonnement est en vente du mercredi au dimanche, au guichet du Ciné-Campus, de 19h30 à 20h.



CKUM-MF

CKUM-MF, c'est du sérieux !

Pour quelqu'un qui n'est jamais venu à CKUM, il peut être difficile de comprendre ce qu'est cette radio et encore plus difficile d'imaginer ce qu'elle pourrait devenir éventuellement...

Nous avons actuellement trois employés à temps plein (dont deux parrainés par le gouvernement), ce qui représente des dépenses salariales (nettes) de 520\$ par semaine; CKUM utilise un total de 11 locaux; 13 étudiants travaillent à temps partiel dans notre équipe; les bénévoles sont au nombre d'une soixantaine ou plus; nous avons des contacts avec la plupart des organismes communautaires de la région; notre permis du C.R.T.C. vient d'être renouvelé pour une période de cinq ans (le maximum autorisé); notre discothèque compte maintenant 5453 microsillons; le programmation hebdomadaire occupe 95 heures; etc., etc.... Tout cela avec un petit 20 000\$ et beaucoup de patience... et de frustrations! et ça aussi c'est du sérieux!

Déjà l'Université de Moncton a reconnu le sérieux de notre organisation; nous avons négocié avec l'Université depuis l'été dernier et tout indique que nous bénéficierons de leur générosité bientôt. Mais il reste aux étudiants de prendre les décisions nécessaires pour mettre CKUM VRAIMENT sur la carte!

Avec un financement annuel adéquat (au moins le double de ce que la F.E.U.M. Inc. nous donne maintenant) nous pourrions stabiliser nos activités, donner de meilleurs salaires à nos employés, améliorer notre contenu musical, et mieux assurer la viabilité de CKUM. Avec des investissements mineurs au niveau de la technique, nous pourrions diffuser en stéréo avec une excellente qualité sonore, améliorer la qualité de diffusion, réaliser des enregistrements spectaculaires, ouvrir de nouvelles avenues de création radiophonique... etc.

Même si CKUM n'est pas à vocation commerciale, il ne faut pas oublier que Moncton comptera peut-être, dans quelques mois, de nouvelles stations de radio. Pour bien faire, il faudrait profiter de la publicité occasionnée par la venue prochaine de ces stations et devancer ces radios.... Je suis convaincu que beaucoup de gens "attendent" que CKUM se développe; il ne faudrait pas attendre que ces autres stations entament leur campagne publicitaire respective.

Autre fait digne de mention: le développement des radios communautaires en Acadie. La Société Nationale des Acadtiens (S.N.A.) coordonne, depuis un certain temps déjà, l'implantation de plusieurs radios de ce genre; si tout va bien, des programmes de subvention de divers piliers du gouvernement seront mis en place pour assister des communautés à établir ces radios. Pour CKUM, cela laisse présager des projets comme l'augmentation de la puissance de diffusion, l'embauche de plusieurs personnes à temps plein, l'amélioration de la continuité de la programmation et l'augmentation substantielle du budget d'opération.

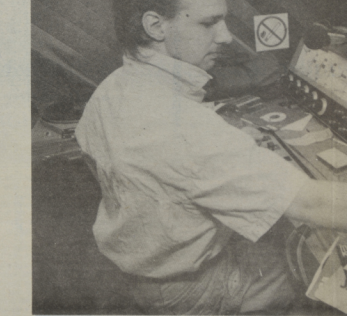
Voilà donc un projet de grande envergure... une radio qui pourra satisfaire les besoins des étudiants; un service utile à toute la communauté. Un débouché sérieux: une radio étudiante francophone à vocation communautaire, la seule du genre au Canada!

Jean Berthémière

CKUM-MF stéréo ou cette fois-ci, c'est la bonne

Le jeudi 30 janvier prochain pourrait bien devenir une date historique pour votre radio, et donc aussi pour tous les étudiant(e)s du campus, l'Université et toute la communauté francophone de la région. La masse étudiante, ou tout au moins ceux et celles qui seront présents à l'assemblée générale de la F.E.U.M. Inc., auront la possibilité de dire, oui, nous voulons une radio... une bonne radio, bien équipée et bien financée!

Depuis le temps qu'on vous le dit... et depuis le temps que vous êtes tenus du petit répertoire musical et des problèmes techniques de CKUM... vous devez commencer à comprendre qu'il faut faire quelque chose! Ce n'est pas normal: une radio comme CKUM... avec les ressources financières et techniques actuelles... on ne devrait même pas être en ondes (à mon avis). Et si vous n'êtes pas convaincus, examinez bien les



1982-1983	Budget total	Coût aux étudiants	
CKCU	224 700	88 700	39.5%
CKMS	120 000	76 800	64%
CHRW	104 000	102 000	98%
CFMU	062 300	51 500	82.6%
CFRU	071 200	45 000	63.2%
CHSR	055 900	45 900	82.1%
CKUM	061 600 ¹	15 000	24.3%
			37.2% (83-84)
CKUM	040 247 ²	15 000	46.5% (84-85)
CKUM	039 800 ³	18 500	

- 1 incluant projet d'été de 19 200
- 2 incluant projet d'été de 10 300
- 3 incluant projet d'été de 8 300

tableaux présentés sur cette page.

Depuis trois ans, on coupe des postes, des heures de programmation, des dépenses diverses, des activités, etc... Si la réponse de jeudi prochain est non, c'est le radio dans son entier qu'il va peut-être falloir fermer! (C'est probable).

Jean Berthémière
Directeur général

Budg
CFF — budget total
coûts aux
directeurs
disques —
CHMA — budget total
coûts aux
directeurs
disques —

CHSR — budget total
coûts aux
directeurs
disques —

MF 1057

stéréo

*L'aventure
radiophonique
à votre
portée*



CKUM-MF c'est plus que du bénévolat. C'est une expérience très enrichissante sur le plan personnel et professionnel.

Budgets 1985-86 de radios étudiantes

CKDU —
budget total 75 000 \$
coûts aux étudiants 30 000 \$
directeur -75
autres -75

CKUM —
budget total 29 100 \$ (+ dette)
coûts aux étudiants 31 200 \$
directeur 14 000 \$
autres 900 \$

CKUM-MF —
budget total 66 500 \$
coûts aux étudiants 44 500 \$
directeur 18 500 \$
autres 3 000 \$

CKDU —
budget total 115 000 \$
coûts aux étudiants 79 100 \$
directeur 18 000 \$
disques 3 000 \$

CKUM —
budget total 59 200 \$*
coûts aux étudiants 20 000 \$
directeur 10 000 \$
disques 300 \$

* incluant approx. 16 000 \$ en projets gouver.

A propos de CKUM

Les frictions qui existent entre les MAUI et la FEUM auraient été entraînées par le projet de restructuration proposé par celui-ci. Selon le directeur général de CKUM, M. Jean Berthéléme, le financement de la radio étudiante aurait été laissé de côté afin de promouvoir le projet de restructuration. Toutefois ce dernier croit que les membres du Conseil d'administration de la FEUM sont maintenant prêts à agir par rapport aux problèmes financiers de CKUM.

Rémi Duguay

Le comité de financement et d'harmonisation avec CKUM, formé par la FEUM, indique clairement dans son rapport que la radio étudiante aurait besoin de 42 000 \$ de subvention annuelle et de 85 000 \$ d'investissement en équipement. Cependant, en 1985, CKUM a reçu de la FEUM 18 500 \$ alors que ses dépenses s'élevaient à plus de 39 800 \$. Ces quelques données démontrent que la subvention accordée actuellement à CKUM n'est pas tout à fait celle espérée.

M. Berthéléme a déclaré qu'il existe deux problèmes au bon fonctionnement de la radio étudiante: "Nous avons besoin d'une plus forte subvention annuelle de la FEUM et nous devons nécessairement investir au niveau de l'équipement."

Celui-ci croit que le surplus d'argent devrait provenir de la cotisation étudiante. M. Berthéléme en est venu à cette conclusion après avoir vérifié les méthodes de financement des autres stations étudiantes. Le directeur général de CKUM-MF a par la suite laissé savoir que certains étudiants des autres universités néo-brunswickoises contribuent jusqu'à quatre fois plus d'argent à leur radio étudiante que ceux de l'Université de Moncton. Celui-ci a ajouté que "Afin d'augmenter les services aux étudiants, il faut que ceux-ci défrayent une partie des coûts".

M. Berthéléme croit aussi que la prochaine assemblée générale de la FEUM sera très importante en ce qui a trait au financement de CKUM. "Il est à espérer que les étudiants fassent confiance à la FEUM encore une fois et qu'ils viennent à l'assemblée générale", a-t-il déclaré en guise de conclusion.

Pour ce qui en est de l'achat d'équipement, la radio étudiante recevra un émetteur et deux enregistreuses d'ici la fin du mois. Cet équipement provient de dons de l'administration de l'Université de Moncton. L'administration prévoit un deuxième don d'égal valeur dans les mois à venir.

L'équipe

À l'interne:
Sylvie Mailoux
Eric Martin
Michelle St-Pierre
Sylvie Paulin
Imed Bouhaha
Martin Girouard
Simon Poiraud
Suzanne Payne
Carol Doucet
Jean Lambert
Marie Charest
Lionel Dionne
Jean Berthéléme

au Conseil d'administration:
Nicholas Hadd
Bernard Doiron
Marcel Comeau
Liliane Thibault
Luc Lévesque
Réjeane Gricieau
Nancy Leclair
Gerard Leclair
Nicole Etienne
Roger Thibault
Fernand Biquie
Bruno Hamel
Yvon Lacoste

Aux projets:
Christian Garneau
Charles Allain

Journée mondiale de la paix

Le 19 janvier dernier avait lieu à la faculté d'éducation du Centre universitaire de Moncton, un colloque portant sur les différentes religions qui existent aujourd'hui dans le monde. Ce colloque se tenait dans le cadre de la Journée mondiale de la Paix. Plusieurs personnes participèrent au nom de ces religions: le père Jean-Paul Bourque pour la catholicisme, M. Halovani Nebbi pour la religion islamique, ainsi que quelques professeurs qui participèrent au nom de l'hindouisme, du judaïsme et du bouddhisme.

M. Nebbi commença sa présentation avec les mots: "L'islam égal Paix" et cela peut venir de l'étymologie du mot islam et dans le sens même de la conversion à l'islam qui signifie: "entrer dans l'univers de la Paix".

Une parole précieuse du prophète MAHOMED (que la paix et le salut soient sur lui), a dit: "N'est Musulman, que celui qui par ses gestes et ses paroles porte la paix envers tout le monde".

Le principal message de l'islam transmis par les messages à leur peuple, est que tous peuvent vivre dans la Paix et le Bonheur. Les valeurs fondamentales de l'islam sont constituées par la Fraternité, la Solidarité et la Justice; ces valeurs condamnent donc toute agression et garantissent alors la Paix.

L'islam fortifie la convivialité en luttant contre la discrimination sur la couleur, la race, la nationalité ou l'éthnie. Tous les hommes et les femmes sont égaux. Ceci convient bien à la parole du prophète Mahomed (que la paix et le salut soient sur lui) qui a dit: "Les musulmans sont comparés à un seul corps; si un membre a mal, tout le reste du corps est affecté et se hâte de lui porter secours".

Ceci pourrait paraître plutôt métaphysique, au-delà de la réalité vécue, mais qu'on s'y méprenne point car l'organisation de la cité avant qu'elle ne soit contaminée par l'individualisme, la compétition, la course effrénée vers les profits, reposait sur ces valeurs. Exemple de cela, lors de la république islamique, tous les corps de métiers concrètement respectueux de la solidarité, de la justice, de l'égalité et par conséquent, de la Paix. Le profit existe certes, mais n'est pas à tout prix, pas au détriment des citoyens et citoyennes. Ainsi, quand un épicier par exemple, pour des raisons de maladie, subit des pertes, ses confrères, conscients de son déficit, dirigent vers lui la clientèle afin de rentabiliser ses pertes.

C'est pour cela que ROGER GARAUDI invite les occidentaux à abandonner la perspective individualiste de leur modèle de croissance pour s'ouvrir à la perspective communautaire et associative que propose l'islam. Ces exemples de solidarité sociale pourraient être multipliés envers les prochains, envers le père et la mère, envers l'épouse etc...; tel que, par exemple dans l'islam il n'est pas question d'aide de vieillards car les personnes âgées ne sont pas laissées seules, mais soignées et choyées par leur famille.

Mala à une échelle internationale, de nos jours, les inégalités entre riches et pauvres ne cessent de s'accroître par le pillage du Tiers-Monde comme a dit PIERRE JALEE, ou comme a dit ANDRÉ GUNDER FRANK; par le développement du sous-développement. L'impérialisme des monopoles partout fait des ravages à l'échelle de la planète (Vietnam, famine, etc.). Le socialisme impérialiste soviétique, de son côté, porte en lui des agressions, (Prague, Afghanistan, etc.). Ce problème préoccupe les responsables de tous les pays. Il s'agit d'un Défi Mondial de Paix auquel l'islam offre une issue.

L'islam avec son approche peut offrir à l'humanité souffrante et ballottée par divers courants entre l'EST et l'OUEST, une doctrine sociale, intermédiaire entre le capitalisme et le socialisme. Cette doctrine inédite saura faire la synthèse entre les deux grands systèmes, en même temps, elle tiendra à mettre en harmonie les besoins matériels et les valeurs spirituelles. C'est cette vocation sociale que MAXIM RODINSON a mise en évidence dans ses écrits: l'islam et le capitalisme.

Il s'agit donc tout d'abord d'être en paix avec soi-même pour pouvoir l'être avec les autres. C'est sur cela que DIEU a toujours insisté dans les versets du CORAN; tel que le verset 190 du chapitre II qui dit: "Combattre pour la cause de DIEU ceux qui combattent et n'agressez point; DIEU n'aime pas les agresseurs". Ce verset montre qu'il ne faut combattre que ceux qui nous combattent, et ne les combattre que pour la cause de DIEU (c'est-à-dire pas pour l'argent ou la gloire etc.).

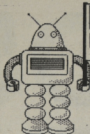
Puis il dit: "n'agressez point", c'est-à-dire bien que vous êtes en guerre il ne faut pas agresser les autres, alors que dire si on n'est pas en guerre. Ce verset est une réponse nette et catégorique à ceux qui accusent les musulmans d'être des agresseurs et qui interprètent leur guerre sainte (el jihad) qui est tout d'abord défensive comme un acte de fanatisme ou une menace impérialiste.

D'où la citation de DIEU le Tout-Puissant: "O mon peuple, je me suis interdit l'injustice et de même je l'interdis pour vous. Ne soyez pas injustes les uns envers les autres".

Ce n'est donc pas sans raison que l'islam a représenté une religion d'accueil pour toutes les communautés étrangères, et ce n'est pas sans raison que des philosophes comme ROGER GARAUDI (qui a écrit: DIALOGUE DES CIVILISATIONS, L'OCCIDENT EST UN ACCIDENT), des savants comme COSTAS ARMSTRONG (des artistes comme ISLAM YOUSSEF connu sous le nom de CAT STEVENS), etc., se sont convertis à l'islam.

Je termine enfin par la fameuse citation d'ISLAM YOUSSEF qui dit: "Grâce à l'ISLAM, j'ai enfin découvert la sérénité et la plénitude que je n'ai cessé de chercher toute ma vie".

HALDUANI, Nebbi



COMETE HALLEY

Le Service des loisirs socio-culturels

présente

une conférence sur la comète Halley

avec

Monsieur François Soler, DScMath

Mercredi 29 janvier 1986

à 19h30

au local 316 (Chapelle), pavillon Léopold-Tailon



2 endroits

Livraison gratuite en 30 minutes ou votre pizza est gratuite!!!

si les conditions le permettent



GRECO

PIZZA ATTEMS OU PIZZA GRATUITE!
de 17h à la fermeture

Photo-reportage de la partie de vendredi dernier

(Photos de Gino Chiasson)



Auto collants disponibles dès maintenant

J'♥I'U de M

L' Université de Moncton

sports

Les Anges renouent avec la victoire et Dalhousie frustrate les Aigles

Après avoir réduit considérablement leurs chances de terminer au sommet du classement en s'inclinant devant St-François-Xavier le week-end d'avant, les Anges Bleus, gonflées à bloc, n'ont fait qu'une bouchée des Mounties de Mount Allison, lors du match présenté à Sackville le 19 janvier dernier.

Yves Bouchard

En effet, les filles de Daniel O'Carroll ont été sans pitié pour l'adversaire, en remportant les trois premiers sets 15-10, 15-9 et 16-14.

Dès les premiers instants, les six filles de la formation régulière ont pris l'initiative de la rencontre et ont conjugué leurs efforts pour permettre au Bleu et Or de prendre rapidement une avance de 2 à 0. Si les Anges ont semblé connaître quelques difficultés dans le dernier set, c'est que l'instructeur O'Carroll avait procédé à des changements dans son alignement, permettant ainsi à d'autres joueuses de l'équipe de contribuer à cette victoire.

Pour le mentor des Anges Bleus, ce match a été beaucoup plus facile que prévu. "Nous avons été tenaces tout au long de la partie et notre formation de base est évidemment trop forte pour eux. Néanmoins, je m'attendais à une meilleure opposition", admet celui dont la réputation n'est plus à faire.

Dans le même soufuffle, l'instructeur a mentionné le bon travail de Linda Maillet qui doit remplir les "ankers" de Denise Bellavance, cette dernière a quitté les Anges pendant la période des fêtes.

En ce qui concerne la venue de la nouvelle joueuse Terry Blanchard, son cas est toujours entre les mains du comité d'éligibilité de l'union sportive inter-universitaire canadienne. Cependant, si on s'en tient aux propos de M. O'Carroll, les chances d'acquiescer ses services sont très faibles car les règlements entourant cette affaire sont assez strictes.

Dans un autre ordre d'idées, mentionnons qu'Yvette Richard et Diane Laplante sont toutes deux incommodées par de douloureuses blessures musculaires aux jambes. Elles suivent présentement des traitements pour tenter

de retrouver le plus rapidement possible leur excellent forme.

Les Aigles ont manqué de souffle

De leur côté, les 17 et 18 janvier derniers, les Aigles Bleus affrontaient une des meilleures équipes au pays, les redoutables Tigers de Dalhousie. Malgré les nombreux efforts déployés, les hommes de Michel Paiement se sont heurtés à une grosse machine de volleyball en s'inclinant à deux reprises en cinq sets.

Après s'être fait massacrer 15-3 dans le premier set de vendredi, les Aigles ont laissé filer une avance de 13-9 dans le second, pour finalement s'avouer vaincus 15-13. Selon l'instructeur, c'est ce match qui a fait toute la différence: "Lorsque la victoire est presque acquise et que l'adversaire rebondit en force pour finalement l'emporter, la défaite est deux fois plus difficile à avaler."

Toutefois, même s'ils ont croulé dans ce match-clé, les Aigles ont rapidement prouvé aux Tigers qu'ils pouvaient eux aussi revenir de l'arrière. En effet, ils ont brillamment triomphé 15-6 et 15-9 dans les sets suivants pour ainsi créer l'égalité et forcer la présentation d'un cinquième et décisif set. Cependant, lors de l'affrontement ultime, les Tigers ont sorti leurs griffes et sans trop de difficulté, ils se sont sauvés avec la victoire en remportant le set 15-7.

Le lendemain samedi, les Aigles donnent encore la frousse aux meneurs, rendant à nouveau la partie à la limite. Mais, comme ce fut le cas la veille, la troupe de Paiement flanche dans le dernier droit et les Tigers les baloutent 15-3.

Selon Sylvain Hubert, la cause de ces deux défaites au cinquième set est difficile à expliquer. "Les joueurs ainsi que Michel savent qu'il y a un problème, cependant, à savoir de quoi il s'agit, c'est là que commence le mystère", lance le capitaine, déçu de la tournure des événements.

L'instructeur Paiement semble être du même avis que son capitaine: "Nous sommes conscients qu'il y a un "bobo" à corriger, pour ce faire nous allons tous

travailler ensemble et sûrement que nous trouverons une solution possible".

Côté individuel, Gilles Boudreau, qui d'autre, a connu à nouveau un week-end extraordinaire et il a été bien appuyé par Richard Basque et Eric Savard qui ont également offert du haut calibre de jeu. Néanmoins, l'amélioration est immense depuis le début de la saison et les Aigles Bleus ont su s'imposer à travers le circuit et nul doute qu'aux yeux des autres formations de la ligue, les Aigles Bleus constituent une proie difficile.

Somme toute, malgré qu'il soit revenu de Dalhousie avec deux revers, le Bleu et Or peut voler la tête haute, car s'incliner en cinq sets et ce à deux occasions contre une équipe de la trempe de Dalhousie, il n'y a pas de quoi se chacher.

Enfin, connaissant la fierté de Michel Paiement et de sa bande, je suis sûr qu'ils feront l'impossible pour trouver une solution au problème qui plane dans leur esprit à la suite de ces deux échecs décevants. Chose certaine, ce n'est sûrement pas le talent!

chez

Ziggy's

730 rue main

En direct sur scène

Terry Kelly

Le mardi 18 février à compté de 22h

membre 2.00\$ non-membre 4.00\$

Librairie Passage

achat-vente-échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

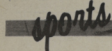
Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain

(entre Weldon et Cameron)

Tel. 855-6916





Dans un match typique des séries éliminatoires Les Aigles l'emportent par la peau des dents

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont donné un dur coup aux Thommies de l'Université St-Thomas, qui bataillaient avec toute l'ardeur du désespoir pour graver les échelons dans la division MacAdam, lorsqu'ils les ont battus difficilement, dans un match typique des séries éliminatoires, au compte de 3 à 2, dans une rencontre présentée à l'Aréna Jean-Louis-Lévesque le 19 janvier dernier.

Robert Lafamme

Au moment où la plupart des partisans du Bleu et Or s'interrogeaient sur la qualité du jeu défensif de la troupe de Jacques Noël, l'équipe a répondu par une de ses meilleures performances défensives de la saison. Mentions honorables à Alain Richard, Steve Salter, Alain St-Arnaud, Dave Guigley... et Pierre Alexandre qui a entraîlé le but gagnant à la 14e minute de la deuxième période.

Bon départ des Thommies

Le premier vingt a été à l'avantage des représentants de l'Université St-Thomas qui ont inscrit l'unique but de la période. Le défenseur Paul Leck, d'un tir précis du poignet d'une vingtaine de pieds dans la partie supérieure du filet, complète la manœuvre de Genev Mitton et de Rick Saulnier à 7:14, pendant que Claude Lefebvre purgeait une sentence de deux minutes au banc des pénalités pour double échec.

La deuxième période n'était vieille que de 48 secondes lorsque Claude Gosselin, d'un geste vif du revers, crée l'égalité après avoir saisi la passe de Alain Richard. François Silts participe aussi au 10e but de la saison du numéro 11 des Aigles.

Moins de 10 minutes plus tard, Ron Hatfield se moque de la défensive des Aigles Bleu et laisse partir un lancer d'une vingtaine de pieds qui a déjoué



François Boudreau

Guigley à nouveau du côté de la mitaine. Saulnier et Mitton ont préparé le but de Hatfield.

A 11:45, François Silts accepte une belle passe de Claude Lefebvre et décoche un puissant tir frappé qui touche l'intérieur du poteau avant de pénétrer dans le filet et les Aigles Bleus égalisent à nouveau la marque.

Puis, deux minutes 15 secondes plus tard, Pierre Alexandre accepte le relais de François Boudreau qui sortait du coin de la patinoire et enfile, de l'encave, ce qui devait s'avérer le but vainqueur pour le Bleu et Or. Eric Cormier est également crédité d'une passe sur le deuxième but de la campagne du défenseur de 24 ans.

Les Aigles ont dominé largement le troisième engagement malgré les efforts du brio du cerveau des Thommies, Terry Wickham, qui a fait face à un barrage de 43 lancers au cours du match.

De l'autre côté, Dave Guigley s'est montré solide dans les moments opportuns, bloquant 29 des 31 rondelles

auxquelles il a eu à faire face.

ENTRE LES LIGNES—Terry Wickham et Pierre Alexandre ont été nommés les "joueurs Mooshead" par excellence pour la rencontre du 19 janvier. À la suite des nombreux départs du côté de la défensive des Aigles Bleus, Jacques Noël a tenté plusieurs expériences récemment. On a vu François Silts évoluer régulièrement à la pointe lors de la première période du match Thommies/Aigles Bleus... Marc Poliquin, pour sa part, n'a fait que deux présences en défensive... difficile d'évaluer son rendement... Pour en revenir à Silts, mentionnons qu'il s'est bien acquitté de sa tâche... Gatien Dumoulin n'a pas pris part au match du 19 janvier en raison d'une blessure à l'épaule qu'il s'est infligée face aux Panthers à Charlottetown... Claude Lefebvre s'est découvert des talents de bagarreurs...

Contre les Thommies, Lefebvre a été expulsé de la rencontre parce que lui et Jim Dwyer en étaient venus aux coups... Il faut dire que Lefebvre méritait un meilleur sort, n'ayant même pas porté un seul coup pour ne pas être puni... Mais, l'arbitre Meagham ne l'a pas vu ainsi... Pour sa part, Claude Gosselin éprouve encore quelques difficultés à s'adapter à ses patins neufs... On l'a su de source sûre... Pour terminer sur une note rafraîchissante, mentionnons qu'une première a eu lieu à l'Université récemment... En effet pour la première fois, on a accepté une fille au sein de la ligue de hockey gentillhomme du S.A.R... Il s'agit de Lisa "la comète blonde" Léveillé qui fait fiache de tout bois dans cette ligue... Félicitations à Lisa et saluez-vous les filles évoluant en défensive... Avis aux équipes en quête de défenses...

Un Super Bleu tout neuf

C'est sous un tollé d'applaudissements que Super Bleu II a fait son entrée dans sa nouvelle demeure, à la grande surprise d'un peu tout le monde, quelques instants avant la rencontre opposant les Thommies aux Aigles Bleus, le dimanche 19 janvier dernier.

Robert Lafamme

D'après les informations qu'il nous a été possible de recueillir auprès de la nouvelle mascotte, Super Bleu II, qui s'exprime à l'aide de gestes, serait le jeune frère de Super Bleu I. Il avoue d'ailleurs avoir été durement touché par le décès de Super Bleu. (Et là, on a dû le consoler une bonne demie-heure avant qu'il ne poursuive l'entrevue).

Super Bleu II nous vient du Pôle Nord. C'est ce qui explique qu'il ait eu quelques égratouilles à cause de la chaleur des Maritimes. C'est pourquoi il a toujours la langue sortie...

Néanmoins, il a assuré qu'il ferait tout en son possible pour réchauffer davantage l'atmosphère lors des matchs locaux de ses favoris. Pour ce faire, la mascotte fait appel aux nombreux partisans du Bleu et Or qui devront l'aider.

Et le nouvel oiseau possède un "beau coup de patin" comparativement à son frère aîné, qui, faut-il le rappeler, a connu une fin atroce en décembre dernier... Cependant, il nous a été impossible de savoir s'il pouvait jouer à la défense...

L'équipe masculine de handball victorieuse

Le samedi 15 janvier dernier se tenaient les premières parties de la saison 86 de la ligue provinciale sénior de handball, au gymnase du Ceps de l'U de M.

Michèle Mazarole

Ces rencontres opposaient les équipes de la division sud à celles de la division nord. L'Université de Moncton s'est distinguée en remportant ses trois matches.

Les Aigles ont tout d'abord battu la formation de Tracadie par la marque de 15-9, puis celle de Néguec au compte de

22-6, et finalement, dans une partie chaudement disputée, l'U de M a connu la victoire face à la troupe de Sheila au compte de 16-15. Lors de cette rencontre, les buts des vainqueurs ont été marqués par Robert Landry (6), Maurice Beasque (3), Daniel Losier (2), et Bernard Losier, Raymond Losier, Heider Duarte avec un (1) but chacun.

Les prochaines parties auront lieu le 2 février prochain à St-Jean, où l'U de M rencontrera les formations de leur division: St-Jean et St-Georges.



Le nouveau Super Bleu. (Photo de Gino Chiasson)

COMPTESURS

(En date du 23/01/86)

	Buts	Passes	Total
1. Hassan Choumani (3)	4	8	12
2. Yacif Bouhamedj	2	2	10
3. Gilles Chevré	4	3	9
4. Samir Elhadj	5	2	7
5. Mohamed Hrida	2	6	6
6. Pius Rall	3	3	6
7. Bouz Aouach-Riadh	4	1	5
8. Aziz Choumani	3	2	5
9. Danielle Audet	2	3	5
10. Laurent Duroi	3	1	4

Ligue de soccer intérieur du S.A.R.

CLASSEMENT
(En date du 23/01/86)

EQUIPES

	PJ	PG	PP	GD	PD	G	C	P	BP	BC	POINTS	PB
(3) Magrebe Jibressa	5	4	0	0	0	1	0	27	8	43	15	
(1) Embreyreux	5	3	2	0	0	0	0	18	9	30	12	
(7) DHJ Moncton	3	0	1	1	1	7	1	6	9	18	4	
(4) Manic	4	2	2	1	0	0	0	10	13	13	7	
(2) Tunisie	4	2	2	0	1	0	0	1	5	9	4	
(5) LAMADJINE	5	1	2	0	1	0	1	5	9	4	4	
(6) Phil Collins	4	0	2	1	1	0	0	2	9	9	2	

-Bill Boucher

M. Boucher est conscient que si la



sports

Profil d'Anges

Julie Lapointe et Maryse Lallier

JULIE LAPOINTE

"J'aimerais que l'équipe remporte le championnat de l'Association atlantique et fasse belle figure au championnat canadien. Je vise à atteindre un maximum de performances pour le championnat canadien. Aussi, j'espère être sélectionnée à l'équipe d'étoiles de l'ASIA".

Celle qui parle ainsi, c'est la capitaine des Anges Bleus au volley-ball et vétéran, Julie Lapointe, de St-Léonard, au Nouveau-Brunswick. Il est tout à fait légitime pour elle de se fixer de tels objectifs. Lorsqu'on demande à l'entraîneur Daniel O'Carroll ce qu'il attend de sa capitaine cette saison, il répond franchement, sans méditer: "Une fin de saison remarquable! Julie devrait être nommée sur l'équipe d'étoiles de l'ASIA à l'issue de la saison".

Au collège Ste-Anne-de-La-Pocatière, au Québec, Julie a été nommée athlète de l'année, en secondaire 5. A trois reprises déjà, elle a été nommée athlète du mois à l'Université de Moncton.

"Sérieuse, responsable, et d'une maturité remarquable, Julie possède des qualités physiques essentielles au volley-ball: puissance et grandeur. Elle



Julie Lapointe

s'entraîne toujours avec un souci du perfectionnement... et avec le sourire", fait remarquer Daniel O'Carroll.

Julie, qui aura 21 ans en janvier prochain, est à sa quatrième année d'études en Sciences Infirmières. "Après mon baccalauréat en Sciences Infirmières, j'espère travailler comme infirmière hygiéniste ou me spécialiser dans un domaine relatif à la pédiatrie".

MARYSE LALLIER

Maryse Lallier en est à sa première

saison avec les Anges Bleus de l'Université de Moncton, au volley-ball. Agée de 20 ans et originaire de Waterloo, au Québec, elle est étudiante en Loisirs.

Avec Maryse Lallier, les Anges Bleus misent sur une athlète de haut calibre. Elle a fait partie de l'équipe du cégep de Rivière-du-Loup, qui a remporté le championnat collégial AA du Québec, en 83-84 et en 84-85. Maryse Lallier a été à plusieurs reprises nommée à des équipes d'étoiles de divers tournois et championnats. De plus, elle a été choisie athlète par excellence en volley-ball

féminin au cégep de Rivière-du-Loup en 83-84 et en 84-85. Il faut également mentionner qu'elle a été nommée joueuse par excellence en volley-ball féminin au Championnat de niveau collégial AA au Québec, en 1984. Hormis le volley-ball, elle pratique quelques autres sports, dont le badminton, le racketball et le handball.

"Maryse a un sens tactique qui permet une utilisation maximale du potentiel offensif de l'équipe", pense l'entraîneur Daniel O'Carroll. Son calme, ses réactions positives en situations difficiles et sa bonne humeur lui valent le respect de ses coéquipières".

Toujours selon son entraîneur, Maryse Lallier joue un rôle de "leader" au sein de l'équipe. "Déjà, cette saison, elle se distingue comme une passeuse de qualité dans l'Association atlantique. Elle doit toutefois tenter de connaître et d'utiliser au maximum ses coéquipières en tant que passeuse. Elle doit aussi chercher à connaître les forces et les faiblesses défensives des joueuses adverses, surtout en position de contre".

Maryse Lallier envisage de terminer son baccalauréat en Loisirs pour ensuite décrocher un emploi stable. "Mon premier but, à la fin de mes études, serait de travailler dans une base de plein air".



Maryse Lallier

COURS DE MÉMOIRE

LE COURS DE MÉMOIRE, MEMO+, VOUS APPREND COMMENT SE SOUVENIR DE BEAUCOUP D'INFORMATION EN PEU DE TEMPS. (MATIÈRE À EXAMEN, DISCOURS, FORMULES, DATES, CHIFFRES, NOMS ET VISAGES).

MEMO+ VOUS MONTRÉ À VARIER LES METHODES D'APPRENTISSAGE EN FONCTION DE LA MATIÈRE À APPRENDRE. AVEC PLUS DE 400 DIAPPOSITIVES, PLUSIEURS EXERCICES PRATIQUES, QUELQUES TECHNIQUES ET UN PEU D'HUMOUR, MEMO+ EST UN OUTIL TRÈS UTILE POUR LA PERSONNE VOULANT RÉUSSIR DANS LA VIE.

SOIRÉE D'INFORMATION ET DÉMONSTRATION DE MÉMOIRE

LE MERCREDI, 29 JANVIER
19 HEURES LOCAL AD-182

POUR TOUT AUTRE
RENSEIGNEMENTS REFEREZ AU:
SERVICE D'ORIENTATION
410 TAILLON TEL. 858-4161

ROULEZ POUR DES MILLIONS

Cette année encore, la communauté universitaire participera activement à la Campagne annuelle Roulez pour des millions, de l'Agence Grands frères Grands sœurs, qui se déroulera le samedi 8 février, à compter de 10 heures, à la salle de quilles Fairlane, rue Mountain, à Moncton.

L'année dernière, 21 équipes ont représenté le campus de Moncton et les fonds recueillis se sont élevés à 3,325\$. Cette année, l'objectif visé est de 30 équipes et 4 000\$. Le responsable du campus de Moncton, M. Viateur Viel, invite la communauté universitaire à former des équipes de cinq participants, à trouver des commanditaires et à y participer.

Comme toujours, les parties, les souliers, le café et les belges sont offerts gratuitement. Il vous appartient d'apporter les feuilles de commanditaires bien remplies et de bien vous amuser.

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente une conférence sur la comète de Halley, en compagnie de M. François Soler, docteur en sciences.

M. Soler est professeur à l'Université de Moncton depuis près de 18 ans. Il a écrit plus de 50 publications traitant de mathématiques et de mathématiques relatives. Physicien théorique, il s'intéresse à l'astronomie.

Cette conférence aura lieu le mercredi 27 janvier, à 19 h 30, à la salle 316 (Chapelle) du Pavillon Léopold-Taillon.

Tous sont les bienvenus.

Babilard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.E.U.M.

Le jeudi 30 janvier 1986 à 13h00
LOCAL: 163 de l'édifice du Nursing

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Modification du quorum de l'assemblée générale
4. CKUM-MF: besoins financiers
5. Cotisation étudiante
6. Étudiants à temps partiel
7. Rapport du président avec période de questions
8. Autres et annonces générales
9. Clôture de la séance

Le président de la F.E.U.M.,
Bernard Lord

Conférence

M. Donald Violette, professeur de mathématique au Département de mathématique, physique et informatique à l'Université de Moncton, donnera une conférence sur les *Fonctions multivoques différentiables et théorème de la moyenne*, le mercredi 29 janvier, à 14 heures, à la salle D-202 de l'Édifice Rémi-Rossignol.

Cette conférence s'adresse surtout aux spécialistes et elle est ouverte au public.

EMPLOI

Un passe-temps peut le rapporter un peu d'argent et beaucoup de plaisir. Tu maîtrises bien un sujet particulier, tu veux le faire un peu d'argent, contacte-nous!

Nous sommes présentement à la recherche d'animateurs, d'animatrices pour enseigner des ateliers socio-culturels.

Communiqués avec le Centre d'emploi pour étudiants sur le campus au 410 Tallion ou compose le 858-4161.

Monique Veillette, responsable des ateliers socio-culturels, 049 Tallion.

Pour info:

Loisirs socio-culturels
Services aux étudiants
Centre universitaire de Moncton

NOUVEAU PARTI DEMOCRATIQUE

Il y aura une réunion de l'Association néo-démocrate de l'Université de Moncton le mardi 28 janvier 1986 à 11h30 au local 438 de l'édifice Tallion.

Toutes et tous sont invités(e)s.

Pour plus d'information, contactez Pierre-Marcel Desjardins au 389-3328.

AVIS

Tout(e) étudiant(e) intéressé(e) à s'impliquer activement dans la F.E.U.M., peut le faire via de nombreux comités au sein desquels la F.E.U.M. doit être représentée.

Une expérience des plus intéressantes attend les futurs membres de ces comités. Plusieurs de ces comités, de la F.E.U.M. ou du Sénat académique, vous fourniront l'occasion de vous familiariser avec des sujets auxquels vous portez une attention particulière. Selon vos intérêts, nous nous ferons un plaisir de vous orienter vers un comité qui correspond spécialement à vos aspirations.

Pour de plus amples informations:

Directeur aux affaires internes
159, avenue Massey
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Bibliothèque Champlain

Afin de permettre aux usagers qui n'en auraient pas encore eu l'occasion de suivre une session d'initiation à la bibliothèque ou pour les personnes qui désiraient plus d'explications concernant certains aspects de la bibliothèque, le service de la référence offre des maintenant des sessions d'initiation tous les mercredis à 15h15.

Toutes les personnes intéressées à suivre une session d'initiation à la bibliothèque sont priées de se présenter à l'endroit désigné près du comptoir du prêt.

Pour plus d'informations, prière de contacter Lorraine Julien au 858-4012.

Premier programme double télévisé * de la saison *

mettant aux prises:

les Noirs et les Bleus
les Rouges et les Verts

le mardi 28 janvier à 19h00
pièce 316, Pavillon Léopold-Taillon (Chapelle)

L'IFUM

L'IFUM

L'IFUM

L'IFUM

AVIS DE CONCOURS

Les Médias Académiques Universitaires Inc. (compagnie qui gère CKUM-MF) sont à la recherche d'une personne pouvant combier le poste suivant:

PRESIDENT(E) DES MAUI

La personne choisie sera appelée à oeuvrer dans un milieu dynamique et prometteur. Les MAUI ont un effectif de près de 80 personnes, dont une soixantaine d'étudiant(e)s, de bénévoles, une quinzaine d'employé(e)s à temps plein et un directeur général à temps plein. La compagnie gère un budget annuel de 40 000 dollars.

EXIGENCES DE BASE:

- Être étudiant(e) à temps plein.
- Être citoyen(ne) canadien(ne).
- S'engager, s'il(elle) est élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération étudiante de l'Université de Moncton Inc. ou à l'une de ses compagnies incorporées ou non-incorporées des facultés ou écoles.

ATTRIBUTIONS:

La/Le président(e) est la/la premier(s) dirigeant(e) de la corporation. À ce titre, il(elle):

- vote à ce que les politiques établies par l'assemblée générale et le conseil soient appliquées au directeur général.
 - convoque et préside les réunions régulières et spéciales du conseil d'administration.
 - est le gardien attitré du sceau, des registres, des archives et des documents officiels de la corporation.
 - est le porte-parole officiel de la corporation.
 - est en consultation étroite avec le directeur général afin d'être au courant de toutes les affaires de la corporation.
 - voit à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration.
 - signe avec le vice-président tous les documents officiels de la corporation.
- Toutes celles et ceux qui seraient intéressés(e) par ce poste ont prié(e) de faire parvenir leur mise en candidature au:

Président(e) des élections
Médias Académiques Universitaires Inc.
159, avenue Massey
Moncton, (N.-B.)
E1A 3E9

Les mises en candidature débuteront le 20 janvier 86 et se termineront le 28 janvier 86. Le période de cabale sera du 29 janvier 86 à 31 janvier 86 à 17h00. L'élection du/des la président(e) se fera le 3 février prochain lors de l'assemblée générale des MAUI à 18h00.

ELECTIONS GENERALES

La présente est pour vous informer de l'ouverture des postes suivants:

a) Président(e), directeur(trice) des affaires internes, directeur(trice) des affaires externes et directeur(trice) des finances de la F.E.U.M.

La période de mise en candidature s'étend d'aujourd'hui jusqu'au 31 janvier 1986 à 18h00. Les mises en candidature, accompagnées de la signature de cinq (5) membres de la F.E.U.M., doivent parvenir au:

Président(e) des élections (F.E.U.M.)
159, avenue Massey
Moncton, N.-B.
E1A 3E9

Les élections générales de la F.E.U.M. auront lieu le 13 février prochain.

Bibliothèque

A VENDRE

Système de son qui comprend la table tournante Technique, un amplificateur Panasonic, deux boîtes de son de 40 watts (3 voies) Panasonic, un microphone Panasonic.

Prix à discuter.

Tél. 854-3029.

A VENDRE

2 haut parleurs de marque Audio Sphere Research, quatre voix chaque, 120 WATTS RMS. Pour plus d'information, contactez Jean-Yves au 855-2473 ou 858-4526

PRIX LITTÉRAIRE FRANCE-ACADIE 1986

INSCRIPTIONS AVANT LE 1er MARS

Le Prix France-Acadie, créé en 1979, grâce à l'Association "Les Amis/les Académies" et à la Fondation de France, est ouvert à tous les auteur(e)s acadien(ne)s d'origine ou d'appartenance qui ont publié une œuvre au cours de l'année 1985 ou fin 1984.

Les auteur(e)s ont le choix entre une section de création littéraire (roman, poésie, nouvelles...) et une section "sciences humaines" (œuvres scientifiques, histoires, biographies...).

Le montant du prix, dans chaque section, s'élève à 2 000 \$ FRA auquel s'ajoute l'hébergement gratuit des lauréats à Paris pendant une semaine.

Pour s'inscrire, les auteur(e)s doivent faire parvenir une lettre d'intention accompagnée d'un curriculum vitae et de 12 exemplaires de leur ouvrage à:

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ACADIENS
C.P. 908
SHEZAC, N.-B.
E1A 3G0

Le Prix France-Acadie 1985 a été décerné, dans la section littéraire, à Jacques SAVOIE pour son roman "Les Portes tourmentées", et, dans la section "Sciences humaines", à J. Alphonse DEVEAU pour son ouvrage "L'Abbé Le Loure et les Académies".

Pour plus d'informations, contactez: Jean-Marie Nadeau, secrétaire-général, Société Nationale des Académies (506) 552-9829

Film

Noubliez pas Festival de films

Thème: Film et pouvoir

Le jeudi à 12h00

Local 389 Tullion

30 janvier: The Yankee Years (À travers les yeux des Elts-Uls)

8 février: Battles for El Salvador (Luttes de pouvoir au El Salvador)

UNE PRÉSENTATION DE SPAL (Solidarité avec les peuples de l'Amérique Latine)

Conférence

Agnes Perrin, diététiste-conseil du Québec et Claire Martin, étudiante en doctorat à l'Université Laval, prononceront une conférence sur les expériences professionnelles dans les domaines de l'alimentation et nutrition au Nicaragua, le lundi 27 janvier, à 10h30, au local 170, et de 14h40 à 16 heures, au local 163 de l'Édifice Jacqueline-Bouchard.

Mme Perrin a une vaste expérience comme professeure et diététiste-conseil à divers endroits au Canada.

Mme Martin a travaillé dans divers pays dans le domaine de la recherche en sciences et technologie des aliments, notamment en Espagne, en France et en Belgique.

Cette conférence est d'intérêt général et elle s'adresse à tous les intéressés. L'entrée est libre.

L'ACPAU se réunit à Moncton

L'Université de Moncton sera l'hôte de la 43^e conférence annuelle de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire, (ACPAU) du 6 au 11 juin 1986.

Il s'agit de la première fois que cette association nationale tient sa réunion annuelle à Moncton. L'an dernier, elle avait lieu à Toronto.

Environ 200 délégués des diverses universités canadiennes sont attendus à Moncton. Un comité d'organisation du congrès a été mis sur pied, sous la présidence du vice-recruteur à l'administration, M. Gérard Cloutier.

Le thème de la rencontre de cette année est: "Investir plus sagement".

Assemblée générale des Médias académiques universitaires Inc.

Le lundi 3 février 1986 à 19h00
Faculté des arts du local 106

À l'ordre du jour, on discutera notamment des points suivants:

- 1) Ouverture de la séance;
- 2) Vérification du quorum;
- 3) Election d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire d'assemblée;
- 4) Adoption de l'ordre du jour;
- 5) Approbation du procès-verbal du 02/12/85;
- 6) Election du président des MAUI;
- 7) Amendements à la constitution;
- 8) Votus;
- 9) Clôture de la séance.

N.B. Etant donné qu'il y a un surajournement de la dernière assemblée générale, nous complèterons cette assemblée par la dernière point à l'ordre du jour qui était "Le projet de restructuration de la FEUM".

On plaisir de vous rencontrer à cette assemblée générale,

Yvon Lacoste
Président des MAUI

Spectacle d'hypnotisme

Une soirée de rire avec le grand Réal, l'hypnotiseur reconnu. Le lundi 19 février à 19 h. au local 119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

Prix: 2.00\$ à l'avance - 3.00\$ à la porte

Billets en vente au CEPS et à la Librairie académique.

SEMAINE SPECIALE A SIGNALER

Pendant la semaine du 27 au 31 janvier 1986 se déroulent la semaine d'Éducation Professionnelle. Ouvrez l'œil, car les activités qui s'y déroulent seront appréciées sur le campus.

A vendre

Mobilette Honda à vendre 700c avec deux casques neuf, tout comme la mobilette. Moins de 4000 km d'inscrit sur le compteur. Contactez Jean-Yves au 855-2473 ou 858-4526.

Rencontres

À l'affiche pour le semestre d'hiver, trois séries de rencontres portant sur les thèmes étrangers du Canada donné par micro-ordinateur; les relations internationales et les actualités économiques. Les rencontres auront lieu au local 227 de l'Édifice L'Épave-Tailleur du Centre universitaire de Moncton.

Chaque thème comprend trois soirées, chacun faisant l'objet d'une causerie.

Les relations internationales

Le 4 février, la 2^e série de causeries débutera avec une présentation sur la politique étrangère du Canada donnée par Naguy Helmy. Elle sera talonnée la semaine suivante d'une discussion portant sur les points chauds du globe et animée par Michel St-Louis. La 3^e rencontre portera sur la notion d'ennemi en relation internationale selon Lawrence Olivier.

Les actualités économiques

Le mardi 4 mars, on entamera la dernière série de présentation qui complèteront les causeries du mardi pour la saison hivernale. C'est alors que Dan Ton-Tah exposera son point de vue sur les rouages de la Bourse. Et pour terminer en grandeur, les deux dernières rencontres seront réservées à Ronald LeBlanc, économiste, qui levera le voile sur la société canadienne de l'an 2000.

Partagez idées et information

Les causeries du mardi: une belle façon de connaître le point de vue des spécialistes sur des questions qui vous intéressent; un partage d'information qui vous aidera à mieux comprendre la société d'aujourd'hui et de demain des soirées agréables en bonne compagnie.

Ces causeries n'exigent aucun cours préalable et aucune évaluation. N'hésitez pas à être au rendez-vous tous les mardis de 19 heures à 21 heures au Salon du Chancelier, local 227 de l'Édifice L'Épave-Tailleur.

Les coûts: 4\$ pour une causerie; 10\$ pour une série de trois rencontres et 25\$ pour les maîtres rencontres. Inscrivez-vous dès maintenant aux bureaux de l'Éducation permanente du Centre universitaire local 340 de l'Édifice L'Épave-Tailleur ou téléphonez au 858-4548.

AU KACHO

SAMEDI 1er FÉVRIER

PARTY "BON VOYAGE"

VOYAGE À NEW-YORK

(Semaine d'étude 21-26 février)
pour 2 personnes

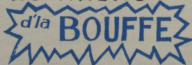
(Transport & logement)

Prix de présence:

Heures Heureuses

Tous les soirs de 20h00 - 22h00

AU KACHO



TOUS LES VENDREDIS
APRÈS-MIDI
ENTRE 16h00-18h00
PIZZA + ROLLERS



Heures d'ouverture

Mardi: 20h30 - 2h00

(Soirée des Braves)

Mercredi: 13h00 - 2h00

Danse alternative (en soirée)

Jeudi: 13h00 - 2h00

Danse (en soirée)

Vendredi: 13h00 - 2h00 (PM - Bouffe)

Danse (en soirée)

Samedi: 20h30 - 2h00

Danse & activités spéciales